

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

**MINISTERE
DE L'AGRICULTURE ET DE
L'HYDRAULIQUE**

**MINISTERE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**MINISTERE
DES RESSOURCES ANIMALES**

**SECRETARIAT PERMANENT DE LA COORDINATION
DES POLITIQUES SECTORIELLES AGRICOLES**

<p>ACTES DES ASSISES NATIONALES SUR LES ETATS GENERAUX DE L'AGRICULTURE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE (EGASA)</p>
--

Décembre 2011

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
RESUME EXECUTIF	4
INTRODUCTION	7
1. RAPPEL DU CONTEXTE DES ASSISES NATIONALES	8
1.1. PROBLEMATIQUE DU SECTEUR RURAL ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU BURKINA FASO.....	8
1.2. GENESE DES ETATS GENERAUX DE L'AGRICULTURE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE...	8
1.3. METHODOLOGIE DE PREPARATION DES ASSISES NATIONALES	9
1.4. OBJECTIFS DES ETATS GENERAUX DE L'AGRICULTURE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE	9
1.4.1. OBJECTIF GLOBAL	9
1.4.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES	10
2. CEREMONIE D'OUVERTURE	11
3. DEROULEMENT DES TRAVAUX	13
4. RESULTATS DES TRAVAUX	14
4.1. RESULTATS DES TRAVAUX EN PLENIERE	14
4.2. RESULTATS DES TRAVAUX EN COMMISSIONS	15
5. CEREMONIE DE CLOTURE	20
6. CONCLUSION	21
ANNEXES	22
RAPPORT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION 1	23
RAPPORT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION 2	30
RAPPORT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION 3	48
RAPPORT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION 4	57

SIGLES ET ABREVIATIONS

CES	Conseil économique et social
EGASA	Etats généraux de l'agriculture et de la sécurité alimentaire
IMF	Institution de micro-finance
ONG	Organisation non gouvernementale
OPA	Organisation professionnelle agricole
PAGIRE	Plan d'action de gestion intégrée des ressources en eau
PME/PMI	Petite et moyenne entreprise/petite et moyenne industrie
PNSR	Programme national du secteur rural
PTF	Partenaire technique et financier
SCADD	Stratégie de croissance accélérée et de développement durable
SDR	Stratégie de développement rural
SE-CNSA	Secrétariat exécutif du conseil national de sécurité alimentaire
SNAT	Schéma national d'aménagement du territoire
SNDPFNL	Stratégie nationale de développement des produits forestiers non ligneux
SONAGESS	Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire
SP/CPSA	Secrétariat permanent de la coordination des politiques sectorielles agricoles
VIH/SIDA	Virus de l'immuno-déficience humaine/Syndrome de l'immuno-déficience acquise

RESUME EXECUTIF

Après 50 ans de conduite de politique agricole et de sécurité alimentaire, l'agriculture burkinabé reste confrontée à de multiples défis dans un contexte de mutation de plus en plus rapide de l'environnement national et international.

En effet, les performances de développement rural et de sécurité alimentaire restent limitées par des questions d'accès équitable à la terre, aux intrants et aux équipements, de valorisation des infrastructures et des financements, d'insuffisance d'encadrement du monde rural, de dégradation des ressources naturelles, de professionnalisation des acteurs, etc.

C'est ainsi que les Ministères en charge du secteur rural se sont associés pour rechercher des solutions durables au développement de l'Agriculture et à la réalisation d'une sécurité alimentaire durable en organisant du 24 au 26 novembre 2011 à Ouagadougou, les assises nationales sur les Etats généraux de l'Agriculture et de la sécurité alimentaire (EGASA) sous le thème « **Actions et mesures de réformes nécessaires dans le secteur rural pour la croissance économique et une sécurité alimentaire durable au Burkina Faso** ».

L'objectif global des Etats généraux de l'agriculture et de la sécurité alimentaire était d'instaurer un débat public entre les représentants des groupes d'acteurs (Administration, organisations de la société civile, organisations paysannes, secteur privé, organisations non gouvernementales, partenaires techniques et financiers) pour évaluer les progrès réalisés, relever les contraintes majeures rencontrées et convenir du modèle d'Agriculture souhaité pour le Burkina Faso à l'horizon 2025.

L'ouverture officielle des EGASA a été présidée par **Son Excellence Monsieur Luc Adolphe TIAO**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Il avait à ses côtés le **Docteur Laurent SEDOGO**, Ministre de l'agriculture et de l'hydraulique, le **Professeur Gnissan KONATE**, Ministre de la recherche scientifique et de l'innovation, **Madame Galina SOTIROVA**, Représentante résidente de la Banque Mondiale au Burkina Faso et Chef de file des Partenaires techniques et financiers du secteur rural et **Monsieur Bassiaka DAO**, Président de la Confédération paysanne du Faso au titre des acteurs non étatiques.

Après les échanges en plénière, les participants se sont répartis en quatre commissions pour se pencher sur quatre thèmes spécifiques :

Commission 1	Exploitation des ressources naturelles, processus de génération et de diffusion des technologies de production, de transformation et de gestion des ressources naturelles.
Commission 2	Mise en place de cadres institutionnel, législatif et réglementaire favorables.
Commission 3	Financement du secteur, transformation agro-alimentaire, développement du marché des intrants et des produits agricoles.
Commission 4	Sécurité et souveraineté alimentaire et nutritionnelle durable.

Au regard des problématiques majeures identifiées dans chacun de ces thèmes et dans le but d'accélérer la croissance agricole en vue de réaliser au plus tôt une sécurité alimentaire durable, les participants ont proposé les mesures de réformes suivantes :

- 1) L'élaboration et la mise en œuvre d'un système national de vulgarisation et d'appui conseil en prenant en compte les spécificités des différents départements ministériels et l'implication des différents groupes d'acteurs ;
- 2) La relecture de la stratégie nationale de mécanisation agricole et de son plan d'action en prenant en compte les équipements de transformation ;
- 3) L'élaboration d'une politique nationale de développement durable assortie d'une loi et des textes d'application.
- 4) La restructuration de la SONAGESS, en élargissant ses missions et son champ d'intervention pour prendre en compte la stabilisation des prix des produits agricoles, la gestion des excédents, la déconcentration du stock de sécurité alimentaire ;
- 5) L'élaboration d'une loi d'orientation agro-sylvo-pastorale, halieutique et faunique ;
- 6) La redéfinition d'un nouveau système de gouvernance et régionalisation des dispositifs de formation pour faciliter son intégration dans le cadre des mesures de décentralisation.
- 7) La mise en place d'un fonds de développement agricole par sous-secteur (agriculture, élevage, foresterie, faune et ressources halieutiques) ;
- 8) La mise en place d'un fonds d'assurance agricole et d'assurance climat ;
- 9) La mise en place d'un fonds d'indemnisation des victimes des catastrophes naturelles et pour l'éradication des maladies animales légalement contagieuses ;
- 10) L'allègement de la fiscalité applicable au secteur agricole ;

- 11) La mise en place de mécanismes alternatifs de subventions (ligne de crédit auprès des banques, IMF, subvention de fabrication d'équipement, instauration de bon aux bénéficiaires) ;
- 12) La mise en place d'un mécanisme durable d'approvisionnement en intrants agrosylvo-pastorales et à moindre coût au profit des acteurs ;
- 13) La création d'une centrale d'achat de médicaments vétérinaires.
- 14) La création d'une structure de commercialisation et de stabilisation des produits du cru pour l'exportation ;
- 15) La mise en place d'un mécanisme d'appui à la promotion des PME/PMI.
- 16) La Révision du Cadre général de coopération Etat – Partenaires en matière de sécurité alimentaire ;
- 17) La Création d'un stock semencier (toutes semences confondues) de sécurité en collaboration avec les institutions de recherche.

Un comité de suivi des réformes présidé par le Secrétariat permanent de la coordination des politiques sectorielles agricoles (SP/CPSA) sera mis en place.

Au terme de leurs travaux, ils se sont accordés sur la vision de l'Agriculture burkinabè à l'horizon 2025 intitulée comme suit :

« A l'horizon 2025, l'Agriculture burkinabè est moderne, compétitive, durable et moteur de la croissance, fondée sur des exploitations familiales et des entreprises agricoles performantes et assurant à tous les Burkinabè un accès aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et active ».

La tenue des Etats généraux de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du 24 au 26 novembre 2011 constitue une importante étape dans les efforts du Burkina Faso pour apporter une réponse appropriée à la croissance de l'Agriculture et à la sécurité alimentaire. Elle a pleinement atteint ses objectifs et les propositions de réformes et recommandations qui en sont issues sont à introduire comme éléments fondamentaux dans les politiques, stratégies, projets et programmes de développement dont le Programme national du secteur rural en cours d'élaboration.

INTRODUCTION

Les 24, 25 et 26 novembre 2011, se sont tenues dans la Salle de conférence de Ouaga 2000, les assises nationales sur les Etats généraux de l'Agriculture et de la sécurité alimentaire (EGASA).

Ces assises s'inscrivent dans le processus de renforcement du dialogue inclusif entre les différents acteurs pour une vision partagée du secteur rural burkinabé à l'horizon 2025 afin de mettre en place des conditions favorables à la réussite du Programme national du secteur rural (PNSR), de contribuer à l'atteinte des objectifs de la Stratégie de développement rural (SDR) et partant de ceux de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD).

Les EGASA étaient placés sous le thème « **actions et mesures de réformes nécessaires dans le secteur rural pour la croissance économique et une sécurité alimentaire durable au Burkina Faso** ».

Le présent rapport qui contient tous les actes de cette rencontre a pour but de mettre à la disposition des décideurs, des participants aux assises nationales, des acteurs du secteur de l'Agriculture, des partenaires techniques et financiers, une somme d'informations utiles pour leur permettre, soit de prendre les décisions dans leurs domaines de compétences respectifs, soit d'organiser leurs interventions pour plus d'efficacité. Il s'articule autour des quatre points suivants :

1. Rappel du contexte des assises nationales,
2. Cérémonie d'ouverture,
3. Déroulement des travaux,
4. Résultats des travaux,
5. Cérémonie de clôture.

1. RAPPEL DU CONTEXTE DES ASSISES NATIONALES

1.1. Problématique du secteur rural et de la sécurité alimentaire au Burkina Faso

Après 50 ans de conduite de politique agricole et de sécurité alimentaire, l'agriculture burkinabé reste confrontée à de multiples défis dans un contexte de mutation de plus en plus rapide de l'environnement national et international.

En effet, les performances de développement rural et de sécurité alimentaire restent limitées par des questions d'accès équitable à la terre, aux intrants et aux équipements, de valorisation des infrastructures et des financements, d'insuffisance d'encadrement du monde rural, de dégradation des ressources naturelles, de professionnalisation des acteurs, etc.

Aussi, pour la recherche d'une vision commune et partagée entre les différents acteurs sur le développement rural et la sécurité alimentaire, les Ministères en charge du secteur rural ont engagé à partir de 2010 des concertations soutenues. C'est ainsi qu'une revue du secteur rural s'est tenue les 15 et 16 juillet 2010 à Ouagadougou et a abouti à un consensus sur les grandes orientations pour l'élaboration d'un Programme national du secteur rural (PNSR).

Les Ministères en charge du secteur rural ont estimé qu'il était devenu nécessaire de tenir des états généraux de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans le but d'unir leurs efforts en vue d'inscrire l'agriculture et la sécurité alimentaire dans l'efficacité et la durabilité.

1.2. Genèse des états généraux de l'agriculture et de la sécurité alimentaire

L'idée de tenir les états généraux de l'agriculture et de la sécurité alimentaire prend sa source à partir de trois préoccupations fondamentales :

- 1) Les états généraux de l'agriculture et de la sécurité alimentaire s'inscrivent dans le processus du renforcement du dialogue entre les responsables et les acteurs du secteur rural afin de mettre en place les conditions d'une réussite de la mise en œuvre du PNSR et contribuer efficacement à l'atteinte des objectifs de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable récemment adoptée par le Gouvernement le 29 décembre 2010.
- 2) La tenue de ces états généraux s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre d'une des recommandations du Conseil Economique et Social (CES) adoptée à l'issue de sa deuxième session de l'année 2008.
- 3) Les états généraux de l'agriculture et de la sécurité alimentaire sont en outre l'occasion de poser les questionnements sur la gouvernance et le financement du secteur agricole, de se fixer une vision stratégique à moyen et long termes.

Les Ministères chargés du secteur rural ont fondé beaucoup d'espoir sur ces états généraux de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Il était notamment attendu de cette importante consultation des propositions de mesures de réformes devant renforcer les performances du secteur agricole, notamment soutenir la croissance du secteur, assurer une sécurité alimentaire durable, augmenter les revenus des acteurs, assurer la gestion durable des ressources naturelles.

C'est tout cela qui justifie les efforts entrepris par les trois Ministères chargés du secteur rural depuis 2010 et dont il sera question dans les paragraphes ci-dessous.

1.3. Méthodologie de préparation des assises nationales

Préalablement à la tenue des assises nationales, un important travail a été effectué en amont dont il est utile d'en connaître les principaux résultats :

- Un document de base a été élaboré pour la tenue des états généraux de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Il est intitulé comme suit : « Quelles orientations, réformes et mesures nécessaires pour accélérer la croissance durable des productions agricoles pour la réalisation d'une sécurité alimentaire au Burkina Faso » ?
- Le 15 février 2011, un atelier national a examiné la première version du document de base ;
- Du 5 au 14 juin 2011, des équipes du niveau central se sont rendues dans chacune des treize régions du Burkina en vue d'animer les foras régionaux consacrés à l'examen dudit document de base ;
- Le 9 août 2011, un atelier national a validé la deuxième version du document introductif des Etats généraux de l'Agriculture et de la sécurité alimentaire.

1.4. Objectifs des Etats généraux de l'agriculture et de la sécurité alimentaire

1.4.1. Objectif global

L'objectif global des Etats généraux de l'agriculture et de la sécurité alimentaire était le suivant : « Instaurer un débat public entre les représentants des groupes d'acteurs (Administration, organisations de la société civile, organisations paysannes, secteur privé, partenaires techniques et financiers) pour évaluer les progrès réalisés, relever les contraintes majeures rencontrées et convenir du modèle d'Agriculture souhaité pour le Burkina Faso à l'horizon 2025 ».

L'exercice ne remettait pas en cause les initiatives en cours, mais visait, au contraire, en se fondant sur les acquis, les expériences et les potentialités du secteur, à définir des options prioritaires et consensuelles, afin de rendre plus performant ce secteur.

Ces orientations prioritaires devront être en harmonie avec la Stratégie de développement rural (SDR) et la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD).

1.4.2. Objectifs spécifiques

L'objectif global était décliné en cinq objectifs spécifiques :

- 1) Informer les acteurs de la situation actuelle du secteur et des initiatives en cours ;
- 2) Evaluer la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement agricole ;
- 3) S'accorder sur la vision et les orientations prioritaires à imprimer au secteur agricole ;
- 4) Convenir des mesures de réformes pour insuffler plus de dynamisme au secteur ;
- 5) Convenir d'un instrument de concertation entre acteurs du secteur agricole.

2. CEREMONIE D'OUVERTURE

L'ouverture officielle des EGASA a été présidée par **Son Excellence Monsieur Luc Adolphe TIAO**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Il avait à ses côtés le **Docteur Laurent SEDOGO**, Ministre de l'agriculture et de l'hydraulique, le **Professeur Gnissan KONATE**, Ministre de la recherche scientifique et de l'innovation, **Madame Galina SOTIROVA**, Représentante résidente de la Banque Mondiale au Burkina Faso et Chef de file des Partenaires techniques et financiers du secteur rural **et Monsieur Bassiaka DAO**, Président de la Confédération paysanne du Faso au titre des acteurs non étatiques.

Cette cérémonie d'ouverture a été marquée par quatre interventions : le mot introductif du Docteur Laurent SEDOGO, suivi des allocutions de Monsieur Bassiaka DAO, de Madame Galina SOTIROVA et du discours d'ouverture des Etats Généraux prononcé par Son Excellence Monsieur Luc Adolphe TIAO.

Le discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre a été précédé par la projection d'un film documentaire intitulé « Agriculture burkinabè, situation, défis et perspectives »

Prenant en premier la parole, le Ministre de l'agriculture et de l'hydraulique a, au nom des trois ministres du secteur rural remercié Son Excellence Monsieur le Premier Ministre pour sa disponibilité et souhaité la bienvenue aux participants. Il a ensuite situé le contexte et le processus d'organisation des Etats généraux de l'agriculture et de la sécurité alimentaire avant de donner les grands traits du document de base. Il a souhaité que les travaux aboutissent aux résultats escomptés.

Le représentant des acteurs non étatiques a salué l'initiative de l'organisation des états généraux l'agriculture et de la sécurité alimentaire qui constitue un grand jour pour les débats sur l'agriculture. En rendant hommage au Ministre de l'agriculture pour ces EGASA, il a rappelé les Contraintes du secteur rural et souhaité qu'aux termes des travaux, une nouvelle vision du secteur rural soit définie.

La Représentante résidente de la Banque Mondiale a félicité le Gouvernement pour la tenue des EGASA et l'élaboration du Programme national du secteur rural (PNSR). Elle a rappelé les contraintes majeures dans le secteur rural et souhaité que les assises proposent des réformes notamment en matière de promotion du secteur privé et que des conditions favorables soient mises en place pour la réussite du PNSR et de la SCADD. Enfin, elle a rassuré de la disponibilité des Partenaires techniques et financiers à accompagner le Gouvernement dans la mise en œuvre des réformes qui seront retenues.

Le film documentaire a situé l'importance du secteur rural au Burkina Faso et relevé ses principales contraintes. Le défi de faire du secteur rural un levier pour le développement socio économique du pays a été relevé et de nouvelles interventions basées sur la maîtrise de l'eau, la sécurité alimentaire et la conquête des marchés ont été mises en exergue.

Dans son discours d'ouverture, Son Excellence Monsieur Luc Adolphe TIAO s'est tout d'abord réjoui de la tenue des EGASA qui permettront de « réconceptualiser » les politiques et stratégie de développement rural.

Il a souhaité la bienvenue aux participants et indiqué qu'il est impératif d'arrêter d'entretenir le paradoxe d'une agriculture qui occupe 85% de la population active et demeure peu performante malgré ses potentialités, les volumes de financement injectés et les réformes mises en œuvre.

Rappelant les actions énoncées dans sa Déclaration de politique générale, Son Excellence Monsieur le Premier Ministre a apprécié la pertinence du thème et invité les participants à définir une nouvelle vision de l'agriculture tenant compte de la nécessité de renforcer :

- le leadership de l'Etat dans le secteur ;
- le partenariat, la participation et la responsabilisation de tous les acteurs ;
- l'efficacité des interventions.

Le Premier Ministre a rendu un hommage aux acteurs du monde rural, adressé ses encouragements aux agents d'encadrement et félicité le Ministre de l'agriculture et de l'hydraulique ainsi que tous les acteurs impliqués dans l'organisation des EGASA.

Rappelant la situation du déficit céréalier de la campagne en cours, Son Excellence Luc Adolphe TIAO a indiqué que la stratégie mise en place doit permettre de résorber la crise alimentaire. A cet effet, il a mis en garde les spéculateurs qui voudraient profiter de cette situation et appelé à l'esprit de solidarité de tous.

Il a traduit sa gratitude aux partenaires techniques et financiers pour leur accompagnement aux efforts de développement du Burkina Faso.

Il a insisté sur la mise en place d'un comité de suivi des réformes et des recommandations.

Au nom de Son Excellence Monsieur le Président du Faso, le Premier Ministre a déclaré ouverts les Etats généraux de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

3. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Après la cérémonie d'ouverture, les travaux se sont ensuite déroulés en plénière et en commissions.

Les travaux en plénière ont été présidés par le Docteur Laurent SEDOGO, Ministre de l'agriculture et de l'hydraulique qui avait à ses côtés, Monsieur Josué TAMINI, Secrétaire général du Ministère des ressources animales, représentant le Ministre des ressources animales, Docteur Hassanata MILLOGO, Secrétaire générale du Ministère de la recherche scientifique et de l'innovation, représentant le Ministre de la recherche scientifique et de l'innovation, Monsieur Adama COMPAORE, Secrétaire général du Ministère de l'agriculture et de l'hydraulique et Monsieur Issa Martin BIKIENGA, Modérateur général des EGASA.

Les travaux en plénière ont consisté en la présentation du document introductif des assises suivie d'échanges, l'adoption des rapports des commissions et du rapport général des assises.

Conformément aux conclusions de l'atelier du 9 août 2011, quatre commissions ont été constituées autour des thèmes suivants :

Commission 1	Exploitation des ressources naturelles, processus de génération et de diffusion des technologies de production, de transformation et de gestion des ressources naturelles.
Commission 2	Mise en place de cadres institutionnel, législatif et réglementaire favorables.
Commission 3	Financement du secteur, transformation agro-alimentaire, développement du marché des intrants et des produits agricoles.
Commission 4	Sécurité et souveraineté alimentaire et nutritionnelle durable.

4. RESULTATS DES TRAVAUX

4.1. Résultats des travaux en plénière

L'exposé du document introductif aux assises a été fait par Monsieur Saga Pascal ILBOUDO, Secrétaire permanent de la coordination des politiques sectorielles agricoles (SP/CPSA).

L'exposé s'est articulé autour des points suivants :

- 1) Contexte des EGASA ;
- 2) Caractérisation du secteur agricole : systèmes de production, potentialités, performances, contraintes et menaces, enjeux et défis ;
- 3) Cadres de politiques et de stratégies : politiques agricoles nationales, sous-régionales, régionales et internationales ;
- 4) Réformes nécessaires : financement de l'agriculture, sécurisation foncière, loi d'orientation agricole ;
- 5) Thèmes de discussion : gestion des ressources naturelles, cadres juridiques et institutionnels, financement de l'agriculture, sécurité et souveraineté alimentaires.

Il s'est achevé avec une question posée à l'ensemble des participants et formulée comme suit :

« Quelles sont alors selon vous, les réformes clés et les actions pour que le secteur rural soit résolument le socle d'une sécurité alimentaire et d'une croissance accélérée durables » ?

Suite à l'exposé du document introductif des états généraux, les questions d'information et les contributions des participants ont concerné l'amélioration du document et un ensemble de propositions relatives à :

- L'actualisation des données statistiques et leur désagrégation selon le genre;
- L'approfondissement des analyses sur certains points tels que l'implication du secteur privé, l'assurance agricole et l'assurance climat, l'agriculture irriguée, les changements climatiques, le transfert des technologies et la recherche agricole, la priorisation et la programmation des actions.

Les questions relatives à la sécurisation foncière, au schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), à la spécialisation régionale, à l'agriculture familiale et à l'agrobusiness, à la croissance démographique, au rôle des communes rurales, et à la responsabilisation des acteurs, ont également fait l'objet d'échanges entre les participants.

4.2. Résultats des travaux en commissions

Chaque commission a mis en place un bureau de comprenant :

- Un président,
- Un Vice-président,
- Deux rapporteurs.

Les travaux en commissions ont été facilités par un modérateur dont le rôle consistait à :

- Rédiger un document introductif pour le thème à examiner,
- Faire un exposé introductif sur le thème,
- Assurer la modération lors des échanges entre les participants.

Par thème, les exposés introductifs ont couvert les aspects suivants :

- Historique,
- Contexte,
- Etat des lieux,
- Problématique essentielle,
- Questionnements majeurs,
- Eléments de solutions ou de réformes,
- Modalités de mise en œuvre.

Les débats ont été francs et se sont déroulés dans une ambiance empreinte de courtoisie et de respect mutuel.

Les résultats des travaux en commissions ont débouché sur les propositions de réformes suivantes, les détails étant donnés dans les annexes :

Commission 1	Exploitation des ressources naturelles, processus de génération et de diffusion des technologies de production, de transformation et de gestion des ressources naturelles.
---------------------	---

Les réformes à retenir portent sur :

- 1) L'élaboration et la mise en œuvre d'un système national de vulgarisation et d'appui-conseil en prenant en compte les spécificités des différents départements ministériels et l'implication des différents groupes d'acteurs ;
- 2) La relecture de la stratégie nationale de mécanisation agricole et de son plan d'action en prenant en compte les équipements de transformation ;
- 3) L'élaboration d'une politique nationale de développement durable assortie d'une loi et des textes d'application.

Commission 2	Mise en place de cadres institutionnel, législatif et réglementaire favorables
---------------------	---

Les mesures de réformes retenues sont :

- 1) La restructuration de la Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire (SONAGESS), en élargissant ses missions et son champ d'intervention pour prendre en compte la stabilisation des prix des produits agricoles, la gestion des excédents, la déconcentration du stock de sécurité alimentaire ;
 - 2) L'élaboration d'une loi d'orientation agro-sylvo-pastorale, halieutique et faunique ;
 - 3) La redéfinition d'un nouveau système de gouvernance et régionalisation des dispositifs de formation pour faciliter son intégration dans le cadre des mesures de décentralisation.
-

Commission 3	Financement du secteur, transformation agro-alimentaire, développement du marché des intrants et des produits agricoles
---------------------	--

Les réformes retenues sont relatives à :

1) Concernant le financement du secteur agricole

- 1.1. La mise en place d'un fonds de développement agricole par sous-secteur (agriculture, élevage, foresterie, faune et ressources halieutiques) ;
- 1.2. La mise en place d'un fonds d'assurance agricole et d'assurance climat ;
- 1.3. La mise en place d'un fonds d'indemnisation des victimes des catastrophes naturelles et pour l'éradication des maladies animales légalement contagieuses ;
- 1.4. L'allègement de la fiscalité applicable au secteur agricole ;
- 1.5. La mise en place de mécanismes alternatifs de subventions (ligne de crédit auprès des banques, institutions de micro-finance (IMF), subvention de fabrication d'équipement, instauration de bon aux bénéficiaires).

2) Sur le plan du développement du marché des intrants agricoles

- 2.1. La mise en place d'un mécanisme durable d'approvisionnement en intrants agro-sylvo-pastoraux et à moindre coût au profit des acteurs ;
-

2.2. La création d'une centrale d'achat de médicaments vétérinaires.

3) Au titre du développement du marché des produits agricole ;

3.1. La création d'une structure de commercialisation et de stabilisation des produits du cru pour l'exportation ;

3.2. La mise en place d'un mécanisme d'appui à la promotion des PME/PMI.

Commission 4

Sécurité et souveraineté alimentaire et nutritionnelle durable

Les mesures de réformes se rapportent à :

- La Révision du Cadre général de coopération Etat – Partenaires en matière de sécurité alimentaire ;
- La Création d'un stock semencier (toutes semences confondues) de sécurité en collaboration avec les institutions de recherche.

Les réformes proposées ont été accompagnées d'un calendrier de mise œuvre ainsi que de structures responsables.

Outre les mesures de réformes ci-dessus citées, les participants aux assises ont identifié des actions majeures ou des réflexions sur :

1) Dans le domaine de la sécurité alimentaire et de l'accroissement de la production

- 1.1. La poursuite des efforts dans la maîtrise de l'eau et des aménagements ;
- 1.2. L'organisation et le développement des filières et des interprofessions ;
- 1.3. L'exploitation des biotechnologies modernes pour l'atteinte des objectifs ;
- 1.4. La relecture du plan national de coordination, de secours d'urgence et de réhabilitation ;
- 1.5. La disponibilité des variétés des semences ;
- 1.6. L'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et plans d'actions des semences forestières, fourragères et animales.

2) Sur le plan du transfert de technologies, il s'agit de :

- 2.1. l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de large diffusion d'infrastructures de captage de l'eau et d'irrigation d'appoint (impluviums, etc.) et d'énergies nouvelles et renouvelables (biodigesteur, etc.) en milieu rural et périurbain ;
- 2.2. L'adoption de la loi portant amélioration génétique des animaux d'élevage ;
- 2.3. La mise en place de centres de promotion rurale dans chaque région du Burkina.

3) Concernant la mise en œuvre du Plan d'action de gestion intégrée des ressources en eau (PAGIRE), il s'agit de l'opérationnalisation des agences des bassins hydrographiques.

4) Dans le domaine de la sécurisation foncière, les actions portent sur :

- 4.1. La mise en place des structures de sécurisation foncière en milieu rural, pour l'accélération de l'application des textes sur le foncier rural ;
- 4.2. L'immatriculation des périmètres aménagés, des espaces pastoraux et des domaines forestiers classés de l'Etat et des collectivités territoriales.

5) Sur le plan législatif, règlementaire et institutionnel, ce sont :

- 5.1. L'élaboration et la promotion d'un référentiel des métiers agricoles ;
- 5.2. L'adoption et la promotion d'un statut pour l'entrepreneuriat agricole ;
- 5.3. L'élaboration et l'application de règles et de guides pour une meilleure prise en compte et promotion des questions transversales dans le développement agricole (genre, décentralisation, secteur privé...) et de lutte contre le VIH/SIDA et de la lutte contre le travail des enfants;
- 5.4. Le renforcement de la communication et de la synergie d'action entre les différents groupes d'acteurs du développement rural ;
- 5.5. L'accélération de l'adoption par le gouvernement de la SNDPFNL et de sa mise en œuvre.

6. Dans le domaine de la protection de l'environnement,

6.1. L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de gestion des déchets plastiques.

Ces propositions de réformes ainsi que les modalités de leur mise en œuvre sont présentées de façon complète et détaillée dans les rapports des commissions joints en annexe.

Au terme de leurs travaux, les participants se sont accordés sur la vision de l'Agriculture burkinabè à l'horizon 2025 qui s'énonce comme suit :

« A l'horizon 2025, l'Agriculture burkinabè est moderne, compétitive, durable et moteur de la croissance, fondée sur des exploitations familiales et des entreprises agricoles performantes et assurant à tous les burkinabè un accès aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et active ».

Enfin, les participants ont proposé la mise en place d'un comité de suivi de la mise en œuvre des mesures de réformes. Ce comité qui sera présidé par le Secrétariat de la coordination des politiques sectorielles agricoles sera composé des représentants des différents groupes d'acteurs du secteur rural (Etat, Organisation de la société civile, secteur privé, OPA, PTF).

5. CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture était placée sous la présidence du Docteur **Laurent SEDOGO**, Ministre de l'agriculture et de l'hydraulique, représentant **Son Excellence Monsieur Luc Adolphe TIAO**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Il avait à ses côtés le Docteur Jérémie OUEDRAOGO, Ministre des ressources animales, le Docteur Abdoulaye COMBARI, Ministre délégué chargé de l'agriculture.

Dans son allocution le Docteur **Laurent SEDOGO** s'est réjoui de la tenue effective des assises, les plus importantes depuis 50 ans d'élaboration et de mise en œuvre des politiques de développement rural et de la sécurité alimentaire. S'agissant des réformes et des actions formulées, il a rassuré les participants que conformément aux souhaits de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, une suite sera donnée au plan d'actions de mise en œuvre et de suivi des mesures proposées. Avant de déclarer closes les assises nationales des états généraux de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, il a adressé ses félicitations à tous les participants, notamment aux acteurs non étatiques, aux partenaires au développement et au comité d'organisation.

6. CONCLUSION

La tenue des Etats généraux de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du 24 au 26 novembre 2011 constitue une importante étape dans les efforts du Burkina Faso d'apporter une réponse appropriée à la croissance de l'Agriculture et à la réalisation de la sécurité alimentaire. Elle a pleinement atteint ses objectifs et les propositions de réformes et recommandations qui en sont issues sont à introduire comme éléments fondamentaux dans les politiques, stratégies, projets et programmes de développement. Certes, ces propositions de réformes et recommandations ne suffisent pas en elles-mêmes à apporter une réponse radicale à tous les problèmes de l'Agriculture et de la sécurité alimentaire au Burkina Faso. L'Etat, en collaboration avec les autres acteurs du développement (OPA, PTF, ONG, secteur privé, etc.), doit prendre les mesures nécessaires pour leur mise en œuvre, car elles constituent de véritables leviers pour impulser la croissance et le développement agricoles durables au Burkina Faso.

ANNEXES

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

MINISTERE
DE L'AGRICULTURE ET DE
L'HYDRAULIQUE

MINISTERE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

MINISTERE
DES RESSOURCES ANIMALES

SECRETARIAT PERMANENT DE LA COORDINATION
DES POLITIQUES SECTORIELLES AGRICOLES

**ASSISES NATIONALES SUR LES ETATS GENERAUX
DE L'AGRICULTURE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE**

Ouagadougou, du 24 au 26 novembre 2011

RAPPORT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION 1

Thème :

**« Exploitation des ressources naturelles, génération et diffusion
des technologies de production, de transformation et de gestion
des ressources naturelles »**

Novembre 2011

Les travaux de la commission se sont déroulés les 24 et 25 novembre 2011 dans les locaux annexe de la salle de conférence de Ouaga 2000 sous le thème : « **Exploitation des ressources naturelles, génération et diffusion des technologies de production, de transformation et de gestion des ressources naturelles** »

Le bureau de séance était composé de :

- Président : Monsieur Y. Alexandre SAWADOGO, Conseiller technique du Ministre des Ressources animales
- Vice-président : Monsieur Somayila BANCE du Secrétariat Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable
- Modérateur : Monsieur Jean Baptiste KAMBOU, maire de Gaoua
- Personne-ressource : Monsieur Somanegré NANA du SP/CONEDD
- Rapporteurs : - Monsieur Robert M. OUEDRAOGO, Directeur Général des Productions Végétales
- Monsieur Dramane DIASSO de la Chambre Régionale d'Agriculture.

DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux ont débuté par une lecture des TDR de la commission, suivis de l'exposé du modérateur relatif au thème objet de réflexion. Par la suite une méthodologie du travail a été adoptée consistant à :

- Réexamen des 10 points de repères et leurs regroupements en 5 points.
- L'organisation des débats en 3 sous thèmes.
 - 1) L'exploitation et la gestion durable des Ressources Naturelles.
 - 2) La génération et la diffusion des technologies de production, de transformation.
 - 3) Les mesures transversales.

Conformément à ces 3 sous thèmes, les membres de la commission ont d'abord examiné les actions et mesures de réforme proposées dans le document du modérateur et proposé d'autres.

Les discussions et échanges fort enrichissants ont abouti aux résultats ci après :

MESURES DE REFORMES

- l'élaboration et mise en œuvre d'un système national de vulgarisation et d'appui conseil en prenant en compte les spécificités des différents départements
- Relecture de la stratégie nationale de mécanisation agricole et de son Plan d'action.
- Elaboration d'une stratégie nationale de formation agricole en prenant les producteurs

ACTIONS

1) EXPLOITATION ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

- Promotion de l'utilisation des intrants et des équipements agricoles à travers :
 - mise en œuvre de la stratégie nationale et du plan d'actions du développement du secteur semencier
 - Une forte subvention et détaxation des prix des intrants et équipements;
 - Un contrôle effectif de la qualité des intrants et des équipements
 - Le renforcement des infrastructures de stockage des intrants
 - Elaboration et mise en œuvre des stratégies et plans d'actions des semences forestières, fourragères et animales
 - Mise en place d'un fonds de mécanisation agricole
 - L'implantation d'une usine d'assemblage de tracteurs
 - L'implication du secteur privé dans la promotion de la mécanisation agricole à travers un cadre attrayant et la mise à disposition de l'ensemble des statistiques fiables et harmonisés
- l'opérationnalisation de l'éducation environnementale à tous les niveaux
- Promotion de l'agriculture irriguée à travers :
 - Promotion des actions d'aménagements intégrés, de retenues d'eau et de l'utilisation des eaux souterraines pour favoriser le maintien des jeunes
 - Le développement de l'irrigation de complément
 - La promotion du jardinage par la réalisation des puits maraîchers
- Renforcement des capacités des femmes pour les responsabiliser davantage dans les actions de développement

- Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de large diffusion des impluvium et du biodigester en milieu rural.
- Meilleure connaissance des sols à travers
 - La cartographie de la fertilité des sols
 - Le suivi de la dégradation et l'évolution de la fertilité des sols
- La vulgarisation des bonnes pratiques de gestion durable des terres
- **Poursuite de la mise en œuvre du PAGIRE à travers**
 - La promotion des techniques et technologies de collecte et valorisation de l'eau de pluie
 - La promotion de l'hydraulique pastorale
 - Opérationnalisation des agences des bassins hydrographiques
 - Promotion du transport et du transfert de l'eau pour l'irrigation
- **L'organisation de la transhumance à travers**
 - Diffusion et application de la loi d'orientation relative au pastoralisme
 - Mise en place des cadres de concertation entre les acteurs à l'intérieur du pays pour prévenir les conflits et la promotion de la concertation entre les états
 - Création et aménagement des couloirs de transhumance

2) GENERATION ET DIFFUSION DES TECHNOLOGIQUES DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION

- l'élaboration et mise en œuvre d'un système de vulgarisation pour le Ministère des Ressources Animales et le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ;

MESURES TRANSVERSALES

En matière de développement durable :

- Elaborer des outils d'appui à la gestion locale du Développement Durable ;
- Renforcer les capacités techniques et institutionnelles des principaux acteurs chargés de la mise en œuvre des outils de planification du développement durable aux niveaux central et décentralisé
- Mener une réflexion sur les mécanismes de financements innovants (taxes sur les services rendus par les écosystèmes, principes du pollueurs –payeurs, etc.).
- Développer l'alphabétisation fonctionnelle ;

- Renforcer le fonctionnement des cadres de concertation entre les départements en charge du secteur rural au niveau central et déconcentré ;
- Diversification et intégration des activités agricoles

En matière de décentralisation, les mesures proposées ont trait :

- Au système d'encadrement et d'appui conseil aux collectivités territoriales qu'il faut renforcer;
- A la prise en compte des besoins en matière de formation dans le domaine de la vulgarisation au profit des CT;
- A la réduction de l'état de dégradation des ressources naturelles en cours par une meilleure responsabilisation des CT dans le sens du transfert des compétences;
- A une meilleure gestion des ressources naturelles et la promotion de l'écocitoyenneté dans les plans locaux de développement ;
- A l'accélération du processus de Transfert des ressources et des compétences aux collectivités territoriales pour une gestion durable des ressources naturelles.

Dans le domaine du genre, il s'agit de mettre en œuvre la politique en la matière et les Textes d'application y afférents.

Au titre des recommandations, les membres de la commission ont proposé 7 recommandations en plus de celles inscrites dans le document de base.

Lesdites recommandations sont relatives à la stratégie nationale de mécanisation agricole, à la promotion des impluviums et des biodigesteurs au profit des ménages, à l'accélération du Schéma National d'Aménagement du Territoire, au transport et au transfert de l'eau, à l'élaboration et à l'adoption de prévention et de gestion des conflits homme-faune- bétail, au suivi, à l'entretien et à la réhabilitation des retenues d'eau, au suivi des orpailleurs.

En ce qui concerne le suivi évaluation des actions et mesures proposées, la commission recommande le recours aux dispositifs existant dans le cadre de la SDR en cohérence avec le PNSR.

LISTE DE PRESENCE

DE LA COMMISSION 1 DES ASSISES SUR LES EGASA OUAGADOUGOU, DU 24 AU 26 NOVEMBRE 2011

N°	Nom & Prénom(s)	Structure	Téléphone	E-mail
1.	KAFANDO B. EMILE	SP/CPSA	70 26 37 72	ebkafando@yahoo.fr
2.	OUEDRAOGO DASIEL	DGRE	50 37 59 99	dasviname@yahoo.fr
3.	SANFO LASSANE	APFNL/ADRB	70 25 27 98	ong.adrb@yahoo.fr
4.	TRAORE S. OUMAR	DADI / MAH	70 15 06 47	seydina02@yahoo.fr
5.	ZOUNGRANA DELPHINE	UNPCB	76 56 09 29 20 98 03 06	zoung_del@yahoo.fr unpcb@fasonet.bf
6.	TRAORE MAGNAN	UPC / ORODARA	70 28 95 74	magne1966@yahoo.fr
7.	KOMDITAMDE JEREMIE CLEMENT	SYNAGRI	70 44 22 99	jeremie-kdt@yahoo.fr
8.	OUEDRAOGO MAMADOU	DGE/MCE	78 10 53 95	mamadou-oued@yahoo.fr
9.	DA B. ALAIN	OFINAP	70 26 33 50	alainbeda@yahoo.fr
10.	OUBDA ALOYS	DPRA	70 16 46 90	oubdalloys@gmail.com
11.	OUEDRAOGO MATHIEU	RESEAU MARP BURKINA	70 14 46 62 50 36 03 54	patemathieu@yahoo.fr
12.	KANAZOE SAIDOU	DRAH-EST	70 73 89 72	skanazoe@yahoo.fr
13.	DIALLO BOUREIMA	CPF	70 28 29 44	cpf@fasonet.bf
14.	BAYALA RIGOBERT	DGCN	70 54 02 62	rigobertbayala@hotmail.com
15.	TRAORE SY KALIFA	DPEDD/ SENO	70 03 90 55	skalif@yahoo.fr
16.	BASSON FIACRE	BUNASOLS	76 02 86 59	basson_fiacre@yahoo.fr
17.	ZONGO JULES	CPF / FADA	70 08 90 48	juleszongo2003@yahoo.fr
18.	OUEDRAOGO K NOUR AL AYATT	TABLE FILIERE LAIT	70 26 43 88	noural2009@hotmail.fr
19.	DIANDA NINI PASCAL	SP/CPSA	70 24 36 99	dianda_232@yahoo.fr
20.	ILBOUDO DOMINIQUE	DRRA NORD	70 70 04 66	domilbo@hotmail.com
21.	DIABATE BOUREIME	DRRA – CENTRE OUEST	70 26 12 26	diabateboureima@yahoo.fr
22.	MILLOGO LAGASSANI	DPRA GOURMA	70 26 62 40	imillogo@yahoo.fr
23.	SORGHO THEODORE	SP/CNC-PDR	70 28 27 04	kinidjio@yahoo.fr
24.	LOMPO FRANCOIS	CNRST	70 26 12 06	lompoxa1@yahoo.fr
25.	OUEDRAOGO CLARISSE	DGRE / MAH	70 73 12 83	ouedyamcla@yahoo.fr
26.	TRAORE MAURICE	DRAH HBS	70 26 12 09	hausbas@fasonet.bf
27.	OUEDRAOGO PROSPER	SP/CPSA	70 22 08 20	ouedpros@yahoo.fr
28.	OUEDRAOGO MAMADOU	PATTEC - BF	71 80 75 95 20 97 15 21	ouedm2002@yahoo.fr
29.	BOUGOUMA VALERIE	IDR / UPB	70 25 05 89	bouval2000@yahoo.fr

N°	Nom & Prénom(s)	Structure	Téléphone	E-mail
30.	GUE JULIENNE	MRSI / CT	70 28 56 64	guejulienne@yahoo.fr
31.	BELEM MAMOUNATA	INERA	70 71 29 77	bmamounata@gmail.com
32.	GNATOUANG BERNARD	ARFA / SPONG	71 68 37 44	bgnatoung@hotmail.com
33.	TUINA ZOUNKATE	AMBF	70 17 88 38	zounkata_tuina@yahoo.fr
34.	KAMBIRE BRUNO	MATDS / DGCT	50 47 20 25	brunokambire@yahoo.fr
35.	BAMBARA XAVIER	PROGRAMME NATIONAL DE BIODIGESTER	70 28 49 54	xavierbambara@hotmail.com
36.	SOME CECILIA	SPONG	70 26 99 99	somececilia@yahoo.fr
37.	NANA SOMANGRE	SP/CONEDD	78 14 26 50	nanasomanegre@yahoo.fr
38.	DIASSO DRAMANE	CRA	70 25 89 23	dramdias@yahoo.fr
39.	OUEDRAOGO ELISEE	BANQUE MONDIALE	50 49 63 00	eouedraogo@worldbank.org
40.	THIO BOUMA	DVRD	70 31 37 22	thiobouma@yahoo.fr
41.	NONGUIERMA ANDRE	DRAH CENTRE SUD	70 23 98 53 50 40 00 59	drahrhcsud@yahoo.fr
42.	GUISSOU TANGA	MS / MRA	70 10 30 72	tangaguissou@yahoo.fr
43.	KI FULGENCE	SP/PAM	70 26 99 72	fulgenceki@gmail.com
44.	OUEDRAOGO ZEPHIRIN	CRA NORD	70 27 86 56	cranord@fasonet.bf
45.	YONABA ZACHARIA	FONADEC / FADA	73 10 84 44	fonadec@yahoo.fr
46.	KYENDREBEOGO PASCAL	DPAH CENTRE	70 29 02 29	poerrekyendrebeogo@yahoo.fr
47.	BARRY IDRISSE DOMINIQUE	CRA NORD	70 25 51 04	cranord@fasonet.bf
48.	KABORE AIME	FEER	70 20 33 73	kaboretaime@gmail.com
49.	YRA ABDOULAYE	DGAT/DRL	70 33 15 55	yra_abdoulaye@yahoo.fr
50.	YAMEOGO / NARE ADELINE	CONSEIL REGIONAL	70 26 93 56	nareadeline@yahoo.fr
51.	TIENDREBEOGO OUSMANE	SYNTAP	70 07 74 03	tosyntap@yahoo.fr
52.	DIALLO ZAKARIMOU	CPF	70 25 64 91	
53.	SANON MATHURIN	DREDD / BMH	70 25 52 65	mathurinsanon@yahoo.fr
54.	KAMBOU ADAMA	CRA GAOU	71 46 36 15	craso@fasonet.bf
55.	DIALLO BOUREIMA	CPF	70 28 29 44	cpf@fasonet.bf
56.	ZERBO HENRI	DGRH	70 12 63 48	Henri_zerbo@hotmail.com@yahoo.fr
57.	KALKOUMDO GUSTAVE	DRRA SAHEL	70 25 52 10	kalkoumdo@hotmail.com

BURKINA FASO

Unité - Progrès – Justice

MINISTERE
DE L'AGRICULTURE ET DE
L'HYDRAULIQUE

MINISTERE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

MINISTERE
DES RESSOURCES ANIMALES

SECRETARIAT PERMANENT DE LA COORDINATION
DES POLITIQUES SECTORIELLES AGRICOLES

**ASSISES NATIONALES SUR LES ETATS GENERAUX
DE L'AGRICULTURE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE**

Ouagadougou, du 24 au 26 novembre 2011

RAPPORT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION 2

Thème :

«Mise en place de cadres institutionnel, législatif et réglementaire»

Novembre 2011

SOMMAIRE

Sigles et abréviations.....	32
I. INTRODUCTION	33
II. DEROULEMENT DES TRAVAUX	33
III. RESULTATS DES TRAVAUX DE LA COMMISSION	34
III.1. DU RAPPEL DES TERMES DE REFERENCE DE LA COMMISSION 2	34
III.2. DE L'EXPOSE INTRODUCTIF DU MODERATEUR SUR LE THEME DE TRAVAIL.....	35
III.3. DES ECHANGES, ENRICHISSEMENT ET APPORTS AU THEME DE TRAVAIL	41
III.4. DES PROPOSITIONS D' ACTIONS ET DE MESURES DE REFORMES	42
III.5. DES PROPOSITIONS D' ACTIONS PRIORITAIRES	43
III.6. DES PROPOSITIONS DE RECOMMANDATIONS ET DE RESOLUTIONS	45
IV. CONCLUSION.....	45
ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS.....	46

SIGLES ET ABREVIATIONS

CC/PDR	: Cadre de Concertation des Partenaires du Développement Rural
CC/PSA	: Cellules de Coordination du Programme d'Ajustement du Secte Agricole
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CR/CPSA	: Comité Régional de Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles
CRA	: Chambre Régionale d'Agriculture
CRPA	: Centre Régional de Promotion Agropastorale
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DGPER	: Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale
DOS	: Document d'Orientations Stratégiques
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
INERA	: Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles
LPDA	: Lettre de Politique de Développement Agricole
MAHRH	: Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
MECV	: Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie
MEDD	: Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MRA	: Ministère des Ressources Animales
MRSI	: Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OP	: Organisation Professionnelle
PAS	: Programme d'Ajustement Structurel
PASA	: Programme d'Ajustement du Secteur Agricole
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNSR	: Programme National du Secteur Rural
PTF	: Partenaire Technique et Financier
SCADD	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SDR	: Stratégie de Développement Rural
SONAGESS	: Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
VIH/SIDA	: Virus de l'immunodéficience humaine/syndrome de l'immunodéficience acquise

I. INTRODUCTION

Les 24 et 25 novembre 2011 ont eu lieu, dans la salle de réunion 1 à Ouaga 2000, les travaux de la commission 2 sur le thème : « mise en place de cadres institutionnel, législatif et réglementaire favorables »

Le bureau de séance mis en place était composé de :

- Président : KONE Joachim FIAB/APROMAB
- Vice-président : TRAORE Sibiri (DGFOMR- MAH)
- Rapporteur 1 : VOKOUMA/TAPSOBA Edith, Directrice Générale des Espace et des aménagements pastoraux (MRA)
- Rapporteur 2 : KABORE Ibrahim Directeur Régional de l'Environnement et du Développement Durable du Sud Ouest (MEDD)
- Modérateur : SON Bakiéné
- Personne-ressource : KABORE Etienne (DOPAIR/DGFOMR)

Le groupe 2 était composé de 55 personnes issues de l'administration, des Organisations de producteurs, de la société civile, des PTF, des ONGs. La liste des membres de la commission est jointe en annexe.

II. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Après la mise en place du bureau de séance, les travaux ont été organisés selon les séquences suivantes :

- présentation, par le modérateur, des TDR et du document introductif aux travaux de la commission ;
- échanges, enrichissement et apports, après l'exposé du document introductif ;
- propositions d'actions et de mesures de réformes de la commission.

III. RESULTATS DES TRAVAUX DE LA COMMISSION

III.1. Du rappel des termes de référence de la commission 2

Avant d'entamer les travaux proprement dits, le modérateur a rappelé les objectifs des états généraux de l'agriculture qui sont :

Objectif global	Instaurer un débat public entre les représentants des groupes d'acteurs pour évaluer les progrès réalisés, relever les contraintes majeures rencontrées et convenir du modèle d'Agriculture souhaité pour le Burkina Faso à l'horizon 2025
Objectifs spécifiques	1) Informer les acteurs de la situation actuelle du secteur et des initiatives en cours. 2) Evaluer la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement agricole. 3) S'accorder sur la vision et les orientations prioritaires à imprimer au secteur agricole 4) Convenir des mesures de réformes pour insuffler plus de dynamisme au secteur 5) Convenir d'un instrument de concertation entre acteurs du secteur agricole

Les résultats attendus des travaux de la commission 2 ont ensuite été présentés :

- les membres de la commission se sont appropriés le contenu du thème qui était soumis à son examen ;
- les membres de la commission ont apporté des enrichissements aux problématiques essentielles exposées par le modérateur sur le thème de travail « mise en place de cadres institutionnel, législatif et réglementaire favorables »
- les membres de la commission ont fait des propositions de réformes innovantes par rapport au thème de travail en termes de vision et d'orientations stratégiques assorties d'un calendrier de mise en œuvre;
- les membres de la commission ont fait des propositions de mesures pratiques pour la mise en œuvre et le suivi-évaluation de ces réformes.
- des recommandations et des résolutions éventuelles sont formulées par les membres de la commission.

III.2. De l'exposé introductif du modérateur sur le thème de travail

Le modérateur a présenté un document introductif aux travaux de la commission 2, sur le thème « mise en place de cadres institutionnel, législatif et réglementaire favorables », qui s'est articulé autour des points ci-après :

- En guise d'introduction le modérateur a rappelé que les présentes réflexions entrent dans le cadre :
 - de la recherche d'une vision commune et partagée entre les différents acteurs sur le développement rural et la sécurité alimentaire ;
 - de la consolidation des concertations soutenues des Ministères en charge du secteur agricole qui a permis d'aboutir à un consensus sur les grandes orientations du Programme national du secteur rural (PNSR) ;
 - du renforcement de ce dialogue afin de mettre en place les conditions d'une réussite de la mise en œuvre du PNSR et contribuer efficacement à l'atteinte des objectifs de la SCADD.
- L'état des lieux, la problématique essentielle, les actions et mesures de réformes nécessaires ont été présenté sous le triple angle institutionnel, législatif et règlementaire, éducationnel et formation professionnelle, après un bref rappel du contexte du secteur agricole du Burkina Faso, qui se résume comme suit :
 - le secteur est le moteur de l'économie en raison de sa forte contribution à sa croissance et à l'offre d'emploi ;
 - le secteur a été touché par d'importantes réformes institutionnelles et économiques à partir de 1991, en raison de la récession économique (l'adoption et mise en œuvre de plusieurs restructurations des services, de politiques, stratégies et options de développement, textes législatifs et règlementaires relatifs à l'harmonisation/coordination des interventions et à la répartition des rôles entre l'Etat et les autres partenaires, etc.) ;
 - l'existence de la Stratégie de Développement Rural (SDR) comme guide toutes les options et actions au niveau des trois Ministères clé en charge du développement agricole ;
 - le processus en cours d'élaboration du Programme National du Secteur Agricole (PNSR), comme unique référentiel du secteur agricole, en cohérence avec la SDR et la SCADD.

Le tableau 1 ci-après résume l'état des lieux et la problématique essentielle du secteur.

Tableau 1 : synthèse de l'état des lieux et de la problématique essentielle du secteur agricole

Domaine	Cadre institutionnel	Cadre législatif et réglementaire	Education et formation professionnelle agricole
<p>L'état des lieux du secteur agricole du Burkina Faso</p>	<ul style="list-style-type: none"> • la mission de développement rural est confiée à trois départements ministériels: MAH, MRA, MEDD. • la structuration déconcentrée de chaque Ministère : Directions générales et centrales, structures rattachées et de mission, 13 DR, 45 DP, zones d'appui ou services départementaux. • autres intervenants vitaux Ministères en charge de recherche, des finances, du commerce et industrie et ONG • a la base : environ 40 000 OPA organisées en filières; CPF, Interprofessions, associations, CRA. • Les réformes du PAS et du PASA ont entraîné: libéralisation des prix et commercialisation, suppression subventions intrants, réorganisation des services agricoles (CRPA-DR, suspension/réduction des recrutements...) • Contraintes : insuffisances dans la concertation/coordination, l'aide alimentaire, faible performance du système d'informations sur la sécurité alimentaire, non pérennisation des moyens de financement, faible implication du privé, des OPA et ONG. 	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs politiques et réglementations ont été élaborées pour administrer et gérer le secteur agricole : codes forestiers, loi sur le pastoralisme, loi 014 sur les OPA, loi foncière... • Cependant, la prise de ces textes et lois n'a pas permis de sécuriser, ni de booster significativement les activités du monde rural (les textes d'application n'ont pas toujours été pris, il a souvent manqué de la de synergie entre les activités, l'exécution antagoniste de certaines activités ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif public de formation agricole constitué de 16 établissements sous tutelle de cinq ministères différents. • Dispositif de formation, initialement centré sur la satisfaction de la demande de l'administration et du secteur para étatique, • Système en crise, liée à la conjoncture des années 85-95 ayant entraîné l'arrêt des recrutements de la fonction publique et la déflation des effectifs. • L'analyse des ratios inter catégoriels de formés fait apparaître un très fort déséquilibre en faveur du supérieur [ex: pour un diplômé du cycle supérieur, le système produit 1.6 technicien supérieur ou équivalent (au lieu de 4), 2 techniciens (au lieu de 8), 0,32 jeunes producteurs (au lieu de 50 à 100)]. • Système apparaissant comme divisé (5 ministères de tutelle), cloisonné (pas de relations entre les établissements de niveaux différents), incomplet (faiblesse des formations professionnelles des producteurs), destiné surtout à la fonction publique, sans relation avec la demande

Domaine	Cadre institutionnel	Cadre législatif et règlementaire	Education et formation professionnelle agricole
<p>La problématique essentielle</p>	<p>Les faibles performances du secteur, la persistance des multiples contraintes, les insuffisances de coordination dans la préparation, la mise en œuvre et la capitalisation s'expliquent par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la multiplicité des interventions avec une grande diversité des modalités utilisées qui entraîne un manque de cohérence et des faibles performances • les priorités ne sont pas souvent clairement définies de sorte que l'Etat a du mal à fixer des règles ou des principes favorables à l'harmonisation des interventions • l'Etat éprouve des difficultés à assurer son leadership • l'aide publique au développement n'arrive pas à assurer l'atteinte des objectifs de développement. 	<p>L'analyse des textes législatifs, juridiques et règlementaires indique que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • leur multiplicité est un facteur limitant pour leur efficacité, car elle n'a pas permis de créer des synergies d'action. • leur inapplication est un autre facteur limitant en raison souvent, de l'absence de textes d'application et/ou par simple méconnaissance • le climat des affaires dans le secteur Agricole reste à ce jour peu connu et promu. 	<p>- Dans sa situation actuelle, l'agriculture burkinabè obéit à la trilogie suivante : homme, territoire, produits</p> <p>- Les enjeux et les défis aussi se situent par rapport à cette trilogie et cherchent à répondre aux interrogations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment aider les acteurs de la production agricole, dans un contexte de dégradation accélérée des bases écologiques, à transformer leurs systèmes de production pour améliorer leurs productivités, au regard des besoins? • Comment assurer l'insertion professionnelle des nouvelles générations de jeunes dans le secteur agricole (emploi/auto-emploi) ? • Comment préparer ces acteurs aux enjeux de court terme (sécurité alimentaire, conquête de marché, concurrence déloyale sur le marché mondial /subventions...)? • La formation professionnelle des acteurs directs que sont les producteurs (masse)

- Les principaux questionnements, qui ressortent après cet état des lieux, sont en relation avec la coordination des actions, particulièrement les principes suivants :
 - **Leadership de l'Etat et alignement des partenaires** : réaffirmation nécessaire de l'alignement des options et procédures des partenaires sur celles de l'Etat ;
 - **Hiérarchisation des priorités au niveau du secteur**: Tout ne devait plus être prioritaire, comme c'est le cas actuellement. Il faut hiérarchiser les priorités ;
 - **Cohérence, coordination et harmonisation des interventions** : *l'insuffisance actuelle milite à revoir les interventions pour créer de la complémentarité,/synergie/d'harmonie* ;
 - **Référentiels sectoriels concourant aux options nationales** : les politiques, stratégies et options sectorielles doivent désormais être les premiers guides d'élaboration et de mise en œuvre des référentielles sous-sectorielles
 - **Mécanisme de gestion des excédents** : quelle initiative prendre pour éviter une chute drastique des prix défavorables aux producteurs?
 - **Unicité ou coordination des trois sous-secteurs dans la perspective du PNSR et des budgets-programmes** : le cadre actuelle des trois Ministères est-il approprié ? Comment assurer une coordination adéquate entre trois Ministères autonomes
 - **Durabilité des politiques, stratégies et grandes orientations nationales**: les options retenues sont-elles vu dans le long terme ou exécutées dans le court terme (ex : suivant la personne en place). Il faut désormais prendre des dispositions visant à assurer une suite des actions de développement, loin des changements ponctuels et mouvement politique ;
 - **La prise en compte du genre, de la lutte contre le VIH/SIDA, de la décentralisation et du secteur privé** dans les politiques, les stratégies, les options et les actions de développement, est-elle effective ?
- Les propositions d'actions et mesures de réformes nécessaires, formulées dans le document introductif, se résument dans le tableau 2 ci-après.

Tableau 2 : les actions et mesures de réformes nécessaires

Cadre institutionnel	Cadre législatif et règlementaire	Education et formation professionnelle agricole	Questions transversales (genre, VIH/SIDA, décentralisation, secteur privé)
<ul style="list-style-type: none"> • Définir dans un cadre unique, une politique claire qui s'inspire des différents documents existants : accélérer la finalisation du PNSR. • Rendre fonctionnels les cadres de concertation: CPSA, CR/CPSA par la prévision budgétaire. • Mettre en place une véritable politique de structures qui assure une véritable synergie des interventions. • Appuyer une organisation/structuration des acteurs et clarifier leur rôle • Mettre en place des structures de sécurisation foncière en milieu rural • Adopter et appliquer des textes législatifs et règlementaires qui instaurent une discipline au sein des acteurs et organisent le secteur. • Harmoniser la stratégie de communication à travers le renforcement du fonctionnement des cadres de concertation entre les trois Ministères. • Définir et mettre en œuvre un mécanisme de gestion des excédents céréaliers et des crises alimentaires. • Restructurer la SONAGESS, chargée de la gestion des stocks de sécurité alimentaire, pour lui ajouter un rôle 	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer et mettre en œuvre la loi d'orientation agricole. • Parachever un certain nombre de cadre juridique par l'élaboration des textes d'application de ces lois. • Elaborer et appliquer des guides et outils de sécurisation foncière en milieu rural. • Accélérer l'élaboration et l'application des textes sur le Code Forestier. • Mettre en place un cadre règlementaire de délégation de compétences et de transfert de ressources du secteur dans le cadre de la décentralisation • Elaborer et la mettre en œuvre les textes d'application du nouveau code forestier en matière de pêche et d'aquaculture. • Immatriculer les périmètres aménagés, les espaces pastoraux et les domaines classés • Elaborer et appliquer une loi sur l'entrepreneariat agricole. • Adopter la loi portant amélioration génétique des animaux d'élevage ; • Mettre en œuvre un programme de réformes institutionnelles et juridiques pour la décentralisation dans le secteur forestier. • Adopter et mettre en application la loi sur les interprofessions. • Elaborer et appliquer un code d'investissement de l'Agriculture. 	<ul style="list-style-type: none"> • Redéfinir les contenus d'enseignement prenant en compte l'exploitation agricole dans son environnement global et ses logiques d'évolution • Recentrer les dispositifs de formation sur les producteurs/productrices • Redéfinir un nouveau système de gouvernance et la régionalisation du dispositif pour faciliter son intégration dans le cadre des mesures de décentralisation • Structurer et restructurer les Organisations Professionnelles ASP-HF par l'accompagnement des acteurs dans leur structuration en OPA et en interprofessions dans les filières • Mettre en place un Système National d'appui conseil 	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer, adopter et appliquer une loi sur l'entrepreneariat agricole et sa promotion et un code des investissements. • Mettre en œuvre d'un programme de réformes institutionnelles et juridiques pour la décentralisation dans les trois sous-secteurs. • Élaborer et l'appliquer des règles et des guides pour une meilleure prise en compte et promotion des questions transversales dans le développement agricole (genre, VIH/SIDA, décentralisation, secteur privé, travail des enfants...). • Mettre en place un cadre règlementaire de délégation de compétences et de transfert de ressources du secteur agricole dans le cadre de la décentralisation.

Cadre institutionnel	Cadre législatif et réglementaire	Education et formation professionnelle agricole	Questions transversales (genre, VIH/SIDA, décentralisation, secteur privé)
<p>régulateur des prix des produits agricoles et renforcer la déconcentration des stocks et leur gestion.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un cadre national de concertation des acteurs de PFNL 	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication sur les textes. 		

III.3. Des échanges, enrichissement et apports au thème de travail

A la suite de la présentation du document introductif par le modérateur, les préoccupations suivantes ont été soulevées :

- l'aide publique au développement, qui n'arrive pas à assurer l'atteinte des objectifs de développement ;
 - l'instabilité institutionnelle qui amène de fréquentes restructurations ;
 - la nécessité de faire une analyse des missions des différentes structures, pour voir s'il y a des antagonismes et/ou des convergences ;
 - l'analyse des structures telles que le SP/CPSA, SP/CONEDD ;
 - la prise en compte de la RAF dans le cadre de l'analyse sur le plan législatif ;
 - la question de la multiplicité des textes et la proposition d'en élaborer d'autres ;
 - l'approche filière doit être privilégiée ; l'articulation entre la formation professionnelle et le système LMD ;
 - le vieillissement du personnel, la gestion des ressources humaines (revoir les textes pour le recrutement et pour les stages de formation) et le financement nécessaire pour la formation des ressources humaines ;
 - la nécessité de définition des métiers agricoles ;
 - la place de la recherche dans le secteur agricole.
- Ces observations et amendements ont permis d'enrichir le document introductif. Les principaux éléments que l'on peut retenir portent sur :
- la diffusion et l'opérationnalisation des conclusions de l'analyse institutionnelle du SP/CPSA ;
 - l'affectation de ressources nécessaires pour le fonctionnement des cadres de concertation/coordination tant au niveau national que régional ;
 - la prise en compte de la recherche dans les réformes portant sur l'éducation et la formation professionnelle agricole par le renforcement de la liaison recherche-développement ;
 - la promotion de l'agriculture durable.

III.4. Des propositions d'actions et de mesures de réformes

Les membres de la commission 2 ont retenu les trois (3) mesures de réformes prioritaires résumées dans le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3 : mesures de réformes prioritaires retenues par la commission 2

Domaines	Propositions de réformes	Propositions de calendrier de mise en œuvre	Proposition d'un système de mise en œuvre et de suivi-évaluation des mesures et de réformes	Responsables de mise en œuvre
Cadre institutionnel	Restructuration de la SONAGESS chargée de la gestion des stocks de sécurité alimentaire pour lui ajouter un rôle régulateur des prix des produits agricoles (cas de déficits ou/et excédents) et renforcer la déconcentration des stocks de sécurité alimentaire et leur gestion	Janvier à décembre 2012	Comité ad hoc	Conseil National pour la Sécurité Alimentaire (CNSA)
Cadre législatif et réglementaire	Elaboration d'une loi d'orientation agricole.	Janvier à décembre 2012	Comité National	SP/CPSA
Education, formation professionnelle agricole et recherche	Redéfinition d'un nouveau système de gouvernance et régionalisation des dispositifs pour faciliter son intégration dans le cadre des mesures de décentralisation.	Janvier à décembre 2012	Comité National	SP/CPSA

III.5. Des propositions d'actions prioritaires

En plus des mesures de réformes, les membres de la commissions ont retenu un ensemble d'actions prioritaires, à opérationnaliser (cf. tableau 4 ci-après).

Tableau 4 : actions prioritaires retenues par la commission 2

N°	Domaines	Actions
I	Cadre institutionnel	Accélération de la finalisation du PNSR et entreprendre sa mise en œuvre.
		Définition et mise en place d'une véritable politique de structures qui donne aux acteurs du monde rural les leviers pour une véritable synergie des interventions.
		Organisation/structuration des acteurs et la définition claire de leur rôle est un gage de succès pour les actions définies pour le développement du secteur.
		Mise en place des structures de sécurisation foncière en milieu rural, pour l'accélération de l'application des textes sur le foncier rural.
		Harmonisation de la stratégie de communication à travers le renforcement du fonctionnement des cadres de concertation entre les trois départements en charge du secteur agricole au niveau central et déconcentré
		Définition et mise en œuvre d'un mécanisme de gestion des excédents céréaliers et des crises alimentaires ;
		la mise en place d'un cadre national de concertation des acteurs de PFNL
II	Cadre législatif et réglementaire	Diffusion, appropriation et application des textes relatifs aux rôles entre l'Etat, les OPA, les CRA et les collectivités territoriales (loi N°10-98/....) ;
		Renforcement du partenariat public - privé
		Elaboration et mise en œuvre des textes d'application des textes législatifs et réglementaires (semences, code forestier, etc.),
		Immatriculation des périmètres aménagés, des espaces pastoraux et des domaines forestiers classés de l'Etat ou des collectivités territoriales ;
		Adoption de la loi portant amélioration génétique des animaux d'élevage ;
		Adoption et mise en application de la loi sur les interprofessions ;
		Elaboration d'un texte spécifique sur les emplois propres au secteur rural

N°	Domaines	Actions
III	Education, formation professionnelle agricole et recherche	Mise en adéquation de l'offre et des curricula de la formation professionnelle ainsi que les programmes de recherches avec les besoins des acteurs
		Recentrage des dispositifs de formation des producteurs et des productrices afin de constituer rapidement une masse critique suffisante pouvant avoir un impact significatif sur la transformation de la profession, sur l'augmentation de la production et sur l'insertion professionnelle des jeunes dans les exploitations agricoles ;
		Structuration ou restructuration des Organisations Professionnelles agro-sylvo-pastorales par l'accompagnement des acteurs dans leur structuration en OPA et en interprofessions dans les filières agro-sylvo-pastorales ;
		Mise en place d'un Système National d'appui conseil du secteur rural.
		Elaboration d'un référentiel des métiers agricoles
		Définition d'une politique (durable) de financement de renforcement des capacités
		Articulation de la formation professionnelle du système LMD
		Valorisation du métier agricole (éviter la stigmatisation des producteurs)
		Renforcement de la liaison recherche-développement
IV	Questions transversales (genre, VIH/SIDA, décentralisation, secteur privé)	Elaboration, adoption et application d'une loi sur l'entreprenariat agricole et sa promotion en cohérence avec le code des investissements;
		Elaboration et application de règles et de guides pour une meilleure prise en compte et promotion des questions transversales dans le développement agricole (genre, VIH/SIDA, décentralisation, secteur privé, travail des enfants...);
		Accélération de prise de textes pour le transfert de compétences et de ressources aux collectivités territoriales dans le domaine des ressources naturelles
		Promotion de l'agriculture durable (la lutte contre la pollution et nuisance, le respect des berges, l'utilisation des pesticides et herbicides)

III.6. Des propositions de recommandations et de résolutions

La commission 2 a fait trois (3) recommandations jugées importantes, allant dans le sens d'une plus grande lisibilité du cadre institutionnel, législatif et réglementaire mais également d'une réelle opérationnalisation des résultats, décisions et recommandations des présents états généraux de l'agriculture. Il s'agit de :

- l'élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication sur les textes ;
- Accélération de la mise en place des structures de gestion du foncier rural dans les collectivités territoriales ;
- La mobilisation diligente des ressources financières et humaines pour la mise en œuvre des réformes ;
- La mise en place d'un comité de suivi de la mise en œuvre des conclusions et des recommandations des états généraux de l'agriculture et de sécurité alimentaire.

IV. CONCLUSION

Les travaux de la commission 2 se sont déroulés dans une atmosphère empreinte de sérénité. Les échanges ont permis au groupe d'atteindre les résultats escomptés.

Liste des participants

COMMISSION 2

N°	Nom & Prénom(s)	Structure	Téléphone	E-mail
1.	YONLI TADANO VALENTIN	DPAH / EST	70 73 10 94	
2.	DAGANO MOUSSA JOSEPH	CPF	76 60 96 29	
3.	KOURA DOFINITA	DPRA HOUET	70 98 08 76	dofinitak1@yahoo.fr
4.	DIANOU ATINA	MATDS	70 38 53 40	dianouatina@gmail.com
5.	COULIBALY NESSON DESIRE	DGRH	70 73 98 99	dnessian@yahoo.fr
6.	SOURWEMA ADAMA	DRRA / BMH	20 52 01 49 70 75 23 71	
7.	KABORE NATHALIE	DRRA CENTRE NORD		
8.	TRAORE DRISSA	CRA CENTRE NORD	70 39 66 58	cracn@fasonet.bf
9.	KONKISSERE SALFO	DRAH CASCADES	70 47 25 21	drahrhcascades@yahoo.fr
10.	TIENDREBEOGO YVETTE	DRAH CENTRE	70 56 73 90	drahrhcentre2010@yahoo.fr
11.	DICKO HAMADOUM	DGI	78 30 23 68	hamadick111@yahoo.fr
12.	COULIBALY OULA	ITS / MRA	70 42 15 80	oulacoul@yahoo.fr
13.	GUINKO ADAMA	DREDD CO	70 13 24 25	aguinko@yahoo.fr
14.	OUEDRAOGO P. MAXIME	DELG	70 23 47 72 40 46 04 34	p.ouedraogo@yahoo.fr
15.	ROUAMBA / GUIGMA YVONNE	DRH / MRA	70 14 92 52	yvonnetipoko@yahoo.fr
16.	NANA W. BLAISE	MEDD / DRH	70 41 41 17	nawendblaise@yahoo.fr
17.	BOUGOUM ERNEST	MEDD/PCL	70 03 75 18	bougoumernerest@yahoo.fr
18.	TRAORE MAHAMADOU	PROFIL	70 72 08 60	traoremahamadou27@yahoo.fr
19.	MAIGA MOUSSA	DEP/MAH	70 17 50 69	maigamoussa@yahoo.fr
20.	DILEMA SALOMON	DDD/PM	70 25 55 98	dimasalomon@gmail.com
21.	BELEMSOBGO URBAIN	MEDD	50 35 69 23	ubelemsobgo@yahoo.fr
22.	SOME JULES	GIZ / PDA	50 36 09 65	jules.some@giz.de
23.	KABORE ATHANASE	SPONG	70 25 49 02 50 47 35 66	afkabore@gmail.com
24.	TRAORE D. BABA	CONSEIL REGIONAL BOBO - DIOULASSO	70 27 27 85	agri_travaux@yahoo.fr
25.	KONE JOACHIM	APROMAB – BOBO DSSO	78 82 31 72	apromaburkina@yahoo.fr
26.	KABORE Z. ETIENNE.	DOPAIR	70 26 28 41	kaboreti@yahoo.fr
27.	SOMDA / SOULAMA JEANNE	CT/MRA	70 19 14 08	soukadje@yahoo.fr
28.	NAGALO MARCEL	DGSV	70 20 06 70	marcel_nb@hotmail.fr
29.	TOURE OUSMANE	DRRA S-O	70 26 80 07	touresoum@yahoo.fr
30.	OUEDRAOGO SEYDOU	SG / MRA	70 26 74 99	ouedsey@yahoo.com
31.	BONZI NONYEZA	CRA / BMH	70 27 27 68 78 30 75 11	bnonyeza@yahoo.fr
32.	EL HADJI KONTOGOMDE	FIAB	70 23 71 88	kbabasidi@yahoo.fr

N°	Nom & Prénom(s)	Structure	Téléphone	E-mail
	BABA SIDIKI		76 94 75 52	
33.	PODA GBEZOUN	CMAP	76 40 26 25	podageb@yahoo.fr
34.	NOUGTARA T. YACOUBA	CRA / CENTRE EST	76 61 71 02	yacoubanoug tara@yahoo.fr
35.	ZONOU BIENVENU	CAP / MATOURKOU	70 14 72 11	zonoub@yahoo.fr
36.	SAWADOGO ALFRED	CONSEIL REGIONAL / PCL	70 16 59 02	sawalf.paam@yahoo.fr
37.	BASSOROBOU TIGASSE ANAKOUBA	DREDD CENTRE EST	70 26 84 83 40 71 01 61	tigas61@yahoo.fr
38.	KONFE ABDOULAYE	UPA / BANFORA	71 12 13 04	mullerkonfe@yahoo.fr
39.	SABOUE KALIFA	UNPR DEDOUGOU	78 22 13 11	sab@yahoo.fr
40.	OUEDRAOGO SAYOUBA	ONG AGRO INTER	70 16 83 45	larbaouedraogo@yahoo.fr
41.	KOCTY MOUMOUNI	AMBF / FADA	70 11 10 98	
42.	COMPAORE OUSMANE	MEDD	70 11 89 84	ousmane.compaor@yahoo.fr
43.	GARIKO KOROTOUMOU	CPF	71 29 51 31	potaljama@yahoo.fr
44.	DEMBELE OUSMANE	DGEF / MEDD	76 44 23 40	odembele21@yahoo.fr
45.	NEYA OBLE	DEP / MRSI	70 35 91 15	neyaoble@hotmail.com
46.	KABORE SIBIRI	DREDD – C.O	70 64 89 90	sibiri-ka@yahoo.fr sibiri_ka@yahoo.fr
47.	OUEDRAOGO ALBERT	DDD / PM	50 32 48 89/91	bertoued@yahoo.fr
48.	NIKIEMA EMMANUEL	BANQUE MONDIALE	70 26 77 10	enikiema@worldbank.org
49.	KABRE / ZOUNGRANA JOSIANE	MAIRIE DE SAABA	70 26 83 74	yempoaka@yahoo.fr
50.	VOKOUMA EDITH	DGEAP	70 24 21 43	vokedith@yahoo.fr
51.	KABORE IBRAHIM	DREDD	70 36 90 47	possibleib@gmail.com
52.	SON BAKIENE	MODERATEUR	70 26 62 79	fokieson@yahoo.fr
53.	OUEDRAOGO BLAISE CORNEILLE	GOUVERNORAT PCL	70 28 54 19	coblaso@yahoo.fr
54.	GUIRA TOUKOUMNOGO LEONARD	GOUVERNORAT CASCADES	70 25 23 32	leonardguira@yahoo.fr
55.	OUEDRAOGO ABDOULAYE	SP/CPSA	70 13 20 70	abdoulaye_bo@yahoo.fr

BURKINA FASO

Unité - Progrès – Justice

**MINISTERE
DE L'AGRICULTURE ET DE
L'HYDRAULIQUE**

**MINISTERE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**MINISTERE
DES RESSOURCES ANIMALES**

**SECRETARIAT PERMANENT DE LA COORDINATION
DES POLITIQUES SECTORIELLES AGRICOLES**

**ASSISES NATIONALES SUR LES ETATS GENERAUX
DE L'AGRICULTURE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE**

Ouagadougou, du 24 au 26 novembre 2011

RAPPORT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION 3

Thème :

**« Financement, développement du marchés
des intrants et des produits »**

Novembre 2011

I. INTRODUCTION

Les travaux de la Commission 3 se sont déroulés dans l'après-midi du jeudi 24 et dans la matinée du vendredi 25 novembre 2011 dans une des salles du Salon SAMADIN du Centre International de Conférences de OUAGA 2000 sous le thème « **FINANCEMENT, DEVELOPPEMENT DU MARCHÉ DES INTRANTS ET DES PRODUITS** ».

La direction des débats était assurée par un présidium composé comme suit :

- Président : Monsieur OUEDRAOGO Saïdou, Président de la Chambre Nationale d'Agriculture (CNA)
- Vice-président : Monsieur OUEDRAOGO Souleymane, Directeur Général de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPER)
- Rapporteur 1 : Monsieur GANSORE Marc de la Confédération des Paysans du Faso (CPF)
- Rapporteur 2 : Monsieur SAWADOGO Hamadou de la Direction Générale du Commerce Intérieur (DGCI/MICA)
- Rapporteur 3 : Madame KALMOGO Luisa, Equipe Technique Pluridisciplinaire d'appui aux CRA du Centre, du Centre-Ouest et du Centre-Sud dans le cadre du PAPSA
- Modérateur : Monsieur KAMBIRE Jean-Martin, Conseiller Technique du MAH
- Personne-ressource : Monsieur SOME Ansanèkoun Désiré, Directeur Général du Développement des Productions Animales (DGDPA) du Ministère des Ressources Animales.

Au total, 59 personnes représentant l'Administration, les ONG, les organisations professionnelles agricoles (OPA), le secteur privé et les partenaires techniques et financiers (PTF), ont participé activement aux travaux de la Commission (cf. liste de présence en annexe).

II. DEROULEMENT DES TRAVAUX

2.1. Méthodologie

La méthodologie adoptée pour les travaux a été déroulée selon les quatre (04) étapes ci-après :

- 1) rappel des termes de référence de la Commission ;
- 2) présentation par le modérateur du document introductif sur le thème ;
- 3) discussions ;
- 4) identification des propositions de réformes.

Il a été rappelé aux participants que les propositions de réformes doivent porter uniquement sur des mesures structurantes à caractère stratégique et non sur des actions courantes pouvant être prises en charge dans les programmes d'activités des différents acteurs.

2.2. Déroulement des travaux

2.2.1. Rappel des termes de référence de la Commission

Les principaux points de réflexion assignés à la Commission 3 étaient les suivants :

- de la recherche de mécanismes appropriés de financement pour le développement des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques ;
- de l'approvisionnement en intrants en quantité, en qualité et dans les meilleurs délais ;
- de la fiscalité sur les investissements, le crédit et les assurances agricoles ;
- de la problématique des intrants zootechniques et vétérinaires : disponibilité et accessibilité ;
- de la création d'une banque agricole ;
- de la définition et la mise en œuvre d'une politique de financement du secteur rural ;
- du financement du Programme National du Secteur Rural (PNSR) à partir des ressources de l'Etat et des appuis budgétaires ;
- de l'appui à l'émergence de PME/PMI de transformation agro-alimentaire : création des conditions attrayantes pour les investissements dans les secteurs de PME/PMI ;
- de l'accès des produits agro-sylvo-pastoraux au marché et à des prix rémunérateurs : condition essentielle pour la promotion des filières, la

valorisation du travail des acteurs, une meilleure contribution à l'économie nationale et l'attrait des jeunes dans la production agricole ;

- de la facilitation de l'accès des femmes et des jeunes aux intrants agricoles ;
- de la contribution du secteur privé au financement du secteur agricole.

2.2.2. Présentation du document introductif

Le document introductif, présenté par le modérateur de la Commission a mis l'accent sur les principaux points ci-après :

- la problématique du financement du secteur agricole, du développement du marché des intrants et des produits ;
- les propositions de réformes par sous-thème ;
- les points de discussions par sous-thème.

2.2.3. Discussions

Les discussions ont porté sur les questions suivantes :

- l'opportunité et les conditions de création d'un Fonds National de développement agricole prenant en compte les filières des quatre (04) sous secteurs (agriculture, élevage, produits forestiers non ligneux et ressources halieutiques) ;
- l'opportunité et les conditions de création d'un Fonds d'Assurance Agricole ;
- la recherche de mécanismes alternatifs de subvention de l'agriculture afin de garantir sa durabilité ;
- la nécessité de créer un Fonds d'indemnisation des victimes des catastrophes naturelles en soutien au CONASUR ;
- les modalités d'allègement de la fiscalité appliquée au secteur agricole ;
- les mesures d'incitation pour faciliter le développement des PME/PMI agricole, notamment pour la fabrication des équipements agricoles et la transformation des produits ;
- les mécanismes de stabilisation des prix des produits agricoles sur le marché national ;
- l'opportunité et les conditions de création d'une structure d'appui à la commercialisation et à la stabilisation des prix des produits d'exportation des filières porteuses (niébé, sésame, amandes de karité, etc.) ;
- la nécessité et les conditions de création de centrales d'achat des intrants agricoles, zootechniques, forestières et halieutiques et de médicaments vétérinaires ;
- etc.

2.2.4. Propositions de réformes

Au terme de leurs travaux, les membres de la Commission 3 ont retenu neuf (09) propositions de réformes, en précisant les structures responsables de la mise en œuvre (chefs de file et partenaires/collaboration) et les délais d'exécution, présentées en annexe.

2.3. Débats pendant la deuxième séance plénière

Suite à la présentation des résultats des travaux pendant la deuxième séance plénière dans l'après-midi du vendredi 25 novembre 2011, les participants ont apprécié la bonne qualité du rapport. Les questions d'information et les suggestions ont porté sur les points ci-après :

- L'élargissement du champ d'intervention du futur fonds d'indemnisation des victimes des calamités naturelles à l'éradication des maladies légalement contagieuses et au dédommagement des victimes des dégâts causés par la faune dans les champs ;
- Le rôle et les responsabilités des organisations professionnelles agricoles (OPA) dans la gestion de la future centrale d'achat des intrants agricoles, zootechniques, forestiers et halieutiques ;
- La prise en compte des réformes en cours au sein de l'UEMOA concernant la fiscalité agricole ;
- La proposition de création d'un fonds d'assurance climatique, différent du fonds d'assurance agricole ;
- Les actions concrètes proposées en vue de faciliter l'accès des femmes et des hommes au financement et aux intrants agricoles ;

- Concernant la proposition de création d'une structure de l'appui à la commercialisation et à la stabilisation des prix des produits du cru, tenir compte de la présence d'une structure privée (Fédération des Oléagineux) créée récemment.

Les précisions nécessaires ont été données en réponse aux préoccupations exprimées dans les différentes interventions : elles seront examinées en temps opportun, dans le cadre des études de faisabilité qui seront entreprises en vue de mettre en œuvre les réformes concernées.

CONCLUSION

Au regard des appréciations favorables formulées sur les résultats des travaux de la Commission 3, nous pouvons considérer que les objectifs immédiats assignés à cette Commission ont été atteints. Notre souhait est que les propositions de réformes validées en séance plénière soient effectivement entreprises et mises en œuvre avec la participation actives de tous les acteurs concernés.

**Propositions de réformes relatives au financement de l'agriculture,
au développement des marchés des intrants et des produits agricoles**

Mesures de Réformes proposées	Chefs de file pour la mise en œuvre	Partenaires techniques de mise en œuvre	Délais d'exécution
Financement du secteur agricole			
1) Création de fonds de développement par sous secteur (Agriculture, Elevage et Foresterie)	MEF	MAH MRA MEDD OPA Sect privé	Moyen termes (3 ans)
2) Création d'un fonds d'assurance agricole	MEF	MAH MRA MEDD OPA Sect privé	Moyen termes (3 ans)
3) Allègement de la fiscalité applicable au secteur agricole	MEF	MAH MRA MEDD OPA Sect privé	Moyen termes (3 ans)
4) Définition de mécanismes alternatifs de subventions (ligne de crédit auprès des banques IMF, subvention de fabrication d'équipement, instauration de bon aux bénéficiaires)	MEF	MAH MRA MEDD OPA Sect privé	Moyen termes (3 ans)
5) Création d'un fonds d'indemnisation aux victimes des catastrophes naturelles	MEF	MAH MRA MEDD OPA Sect privé	Moyen termes (3 ans)
Développement du marché des intrants agricoles			
1) Création d'une centrale d'achat des intrants agricoles et zotechniques forestier et halieutiques	MAH	MRA MEF MEDD OPA MHA Sect privé	Moyen termes (3 ans)
2) Création d'une centrale d'achat de médicaments vétérinaires			
Développement du marché des produits agricoles			
1) Elargissement des missions et du champ d'intervention de la SONAGESS afin de stabiliser le prix de produits agricoles sur le marché	MAH	MEF MICA MATDS MJE MPF OPA Sect privé	Court termes (2 ans)
2) Création d'une structure de commercialisation et de stabilisation des produits du cru pour l'exportation	MICA	MEF MICA MATDS OPA Sect privé	Moyen termes (3 ans)

Liste des participants de la Commission 3

N°	Nom et prénoms	Structure	Localité	N° Téléphone	E-mail
1.	SOME Ansanekou Désiré	DGDPA/DG	Ouaga	70 24 84 29	adsiresome@yahoo.fr
2.	LANKOANDE Timbéri	BRS-DCPR	Ouaga	70 26 76 52	tlankoande@yahoo.fr
3.	COULIBALY Sambou	ITS/MEDD	Ouaga	70 23 12 87	esambou@yahoo.fr
4.	KALMOGO Luisa	CRA-Centre	Ouaga	70 58 52 32	kedalis@yahoo.fr
5.	DABIRE Victor	RBMH/ Gouverneur	Ouaga	70 25 23 06	dabirebofakang@yahoo.fr
6.	YAMEOGO S. Gaël	DPAH-Houet	Bobo-Dioulasso	70 00 50 06	yasiga02@yahoo.fr
7.	SAVADOGO Ahmadou	DGCI/MICA	Ouaga	70 78 14 64	savadogoahmadou@yahoo.fr
8.	OUANDAOGO Issaka	SPONG/OXFAM	Ouaga	70 23 27 31	oissaka@intermonoxfam.org
9.	BONHOUNGOU Edouard	FODEL	Ouaga	70 24 26 87	bedouard6@yahoo.fr
10.	BOUGOUMPIGA Christine Angèle		Ouaga	70 72 90 39/ 50 46 24 65	bongoumpigachristine@yahoo.fr
11.	SAWADOGO E. Madi	CRA-VISP	Boussé	70 25 21 18	
12.	SOMA Diloma	DEP/MEDD	Ouaga	72 72 37 60	dilosoma@yahoo.fr
13.	SANKARA Moussa	DEP/MPF	Ouaga	70 27 15 29	mousssankour@yahoo.fr
14.	OUEDRAOGO P. Robert-Mathieu	DGCOOP/MEF	Ouaga	70 23 71 71	probertmoued@yahoo.fr
15.	COULIBALY Mathieu	DRRA-Centre	Ouaga	70 26 69 75	mathieu.coulibaly@yahoo.fr
16.	NASSA Suleymane	PNGT2	Ouaga	70 13 70 95	nassasuley@hotmail.com
17.	Konè Uchino	JICA Burkina Faso	Ouaga	76 69 06 50	uchino.kone@jica.go.jp
18.	FAYAMA T. David	MEBF	Ouaga	70 23 92 27	ti kou_fay@yahoo.fr
19.	SANOU Jrhanata	UNER	Bama	76 90 67 74	
20.	OUEDRAOGO Yassia	UCOBAM	Ouaga	76 66 93 35	yasquin@yahoo.fr
21.	KABORE M'Bi Jean-Marie	DRRA/CE	Tenkodogo	70 27 05 79	mjmkabore@yahoo.fr
22.	TIONO François-Xavier	MRA/IGS	Ouaga	7026 33 29	tionofxt@yahoo.fr
23.	OUANGRE A. Priscille	UNPSB/CPF	Ouaga	70 36 83 08	assprisc63@yahoo.fr
24.	SINARE T. Augustin	AMBF/Mairie Siglé	Siglé	7026 15 78	sinare.augustin@yahoo.fr
25.	OUEDRAOGO Ignace	Ambassade de Danemark	Ouaga	50 32 85 40	ignoue@um.dk
26.	ANDERSEN Anne	Ambassade de Danemark	Ouaga	50 32 85 40	anhoan@um.dk
27.	ZIDA Tasséré	Conseil Régional du Nord- Ouahigouya	Ouahigouya	78 80 34 21	
28.	OUEDRAOGO Moumian	SPCPSA	Ouaga	70 26 97 60	ouedsam09@yahoo.fr
29.	DIARRA/NAKANABO Aïcha C.	CCI-BF	Bobo-Dioulasso	75 75 75 65	aicha.diarra@cci.bf
30.	YOGO Ouboli Jonas	CRA-CS	Pô	70 00 06 96	jonasyago@yahoo.fr
31.	OUATTARA Moustapha	Président	Banfora	78 82 82 20	cra_cascades1203@yahoo.fr

N°	Nom et prénoms	Structure	Localité	N° Téléphone	E-mail
		CRA/Cascades			
32.	OUIYA Jean-Pierre	ONG AGRO-INTER/SPONG	Ouaga	78 88 49 20 / 72 63 00 95	agro_inter2002@yahoo.fr
33.	OUEDRAOGO Moumini	SPCPSA	Ouaga	70 26 97 20	ouedsamogo@yahoo.fr
34.	SAWADOGO G. Sylvain	DPEDD/GOURMA	Fada N'Gourma	70 26 03 42	sawadogosylvain@yahoo.fr
35.	DALLA Charles	CODDE/SPONG	Kaya	70 09 43 79	alladhc@yahoo.fr
36.	BERTHE Lancina	CIRA/FIAB	Bobo-Dioulasso	70 33 53 27	cirb.01@yahoo.fr
37.	SANFO Rahamane	INERA	Ouaga	70 53 07 88	r_samp@yahoo.fr
38.	TRAORE Bienvenue	DREDD/NORD	Ouahigouya		
39.	BOUNDAGO Madi	DGB/MEF	Ouaga	70 03 47 60	mboundaogo@yahoo.fr
40.	OUEDRAOGO S. Paul	CPF	Fara	70 81 33 44 / 75 87 53 97	bananefnpb@yahoo.fr
41.	TRAORE Karim	UNPCB/CPF Président	Bobo-Dioulasso	76 56 09 10	Tkarim57@yahoo.fr / umpcb@fasonet.bf
42.	KABORE Moïse	SPONG/RVCC	Koudougou	70 28 92 75	elkab2004@yahoo.fr
43.	OUATTARA Siaka	DR/DRRA-PCL	Ziniaré	70 26 06 82	tanfolo@yahoo.fr
44.	SOALLA Paul	BFL	Ouaga	70 23 98 13	burkina_fruits@yahoo.fr
45.	BANGRE Camille	SOFITEX	Bobo-Dioulasso	76 09 50 32	bangrecamille@yahoo.fr
46.	KAMBIRE Jean-Martin	CT/MAH	Ouaga	70 36 67 50	jmkambire@fasonet.bf
47.	OUEDRAOGO Souleymane	DGPER	Ouaga	70 27 84 73	ouedsouley@hotmail.com
48.	GANSONRE Marc	CPF	Ouaga	70 31 42 20	marc_mistria@yahoo.fr
49.	KABORE Félicité	MEBF	Ouaga	70 60 52 04	sidpayantek@yahoo.fr
50.	SEDOGO Jacques	Chambre des Métiers de l'Artisanat	Ouaga	70 26 27 49	cecoma_js@yahoo.fr
51.	TIEMTORE R. Paul	DRAH/CN		70 75 91 78	rimentore@gamail.com
52.	BOUE Zinso	BAD	Ouaga	77 25 11 05	z.boue@afdb.org
53.	NION marc	APSFDF-BF	Ouaga	70 25 38 46	marcdwe@yahoo.fr
54.	Mme PODA/SOME Atala Marie	DRAH/SO		70 16 31 65	atalamarie@yahoo.fr
55.	SANOOGO Siriwelé	SOFITEX		76 69 61 88	sanogosiriwelé@yahoo.fr
56.	BARRY Hamadé	DREDD/SIAL		70 30 92 40	barryhamade@hotmail.com
57.	PARE Mamadou	CAB/MRA	Ouaga	71 08 18 17	
58.	OUEDRAOGO Saïdou	CNA	Ouaga	70 04 06 62	pickonnaaba@hotmail.com

BURKINA FASO

Unité - Progrès – Justice

**MINISTERE
DE L'AGRICULTURE ET DE
L'HYDRAULIQUE**

**MINISTERE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**MINISTERE
DES RESSOURCES ANIMALES**

**SECRETARIAT PERMANENT DE LA COORDINATION
DES POLITIQUES SECTORIELLES AGRICOLES**

**ASSISES NATIONALES SUR LES ETATS GENERAUX
DE L'AGRICULTURE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE**

Ouagadougou, du 24 au 26 novembre 2011

RAPPORT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION 4

Thème :

« Sécurité et souveraineté alimentaire et nutritionnelle durable »

Novembre 2011

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	58
1. PROBLEMATIQUES ESSENTIELLES DEBATTUES.....	60
1.1. DE L'AMELIORATION DE LA FILIERE « PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX » (PFNL). 60	
1.2. DE LA GESTION DU STOCK DE SECURITE ALIMENTAIRE ET DU STOCK D'INTERVENTION.	60
1.3. DE L'ADEQUATION ENTRE LA GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES, L'AIDE ALIMENTAIRE ET L'INTERVENTION DE L'ETAT DANS LES MARCHES DES PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES.	61
1.4. DE LA MISE EN PLACE ET DE LA GESTION DES STOCKS DE SECURITE SEMENCIERE.	61
1.5. DE L'ADEQUATION ENTRE LES MODIFICATIONS DU PROFIL ALIMENTAIRE NATIONAL, LES POTENTIALITES REGIONALES, LES PRIORITES DE DEVELOPPEMENT ET L'AFFECTATION DES RESSOURCES.....	61
1.6. DES STRATEGIES POUR ACCROITRE LA PRODUCTION DES NOUVELLES FILIERES PORTEUSES.	62
1.7. DU DEVELOPPEMENT DU SYSTEME INTENSIF DE CERTAINES FILIERES.	62
2. PROPOSITION DE REFORMES	62
2.1. LA REVISION DU CADRE GENERAL DE COOPERATION ETAT-PARTENAIRES	62
2.2. LA CREATION D'UN STOCK SEMENCIER DE SECURITE.	63
3. RECOMMANDATIONS.....	63
3.1. L'INSCRIPTION DANS LA LOI DE FINANCES DE L'ETAT ET DES BUDGETS COMMUNAUX D'UNE RUBRIQUE STOCKS ALIMENTAIRES ET SEMENCIERS »	63;
3.2. L'AFFINEMENT DES MECANISMES DE GESTION ET DE COORDINATION DE L'AIDE ALIMENTAIRE	63
3.3. L'ENGAGEMENT POLITIQUE PLUS FORT DE L'ETAT DANS LA MISE EN PLACE D'UNE STRATEGIE DURABLE DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION DES SEMENCES AMELIOREES	63
3.4. L'ERECTION DES FILIERES SUIVANTES EN POLE DE CROISSANCE ECONOMIQUE : LE RIZ, LE MAÏS, LE NIEBE, LE SESAME, LE MANIOC, LA PATATE DOUCE A CHAIR ORANGE	63
3.5. UNE FORTE IMPLICATION DES DEPENSES PUBLIQUES A L'EMERGENCE DESDITES FILIERES;	63
3.6. LE RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION ENTRE LES MINISTERES CHARGES DE L'AGRICULTURE ET CELUI DE LA SANTE POUR UNE MEILLEURE GESTION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION.	63
CONCLUSION	63

INTRODUCTION

Les 24 et 25 novembre 2011 se sont déroulés les travaux de la commission 4 des Etats Généraux de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (EGASA).

Le présidium de la commission était composé de :

- Président : Monsieur Pierre NACOULMA, Président de la Ligue des Consommateurs (LCB), Représentant les Organisations de la Société Civile (OSC)
- Vice-président : Monsieur André Moïse TRAORE–NIGNAN, Secrétaire Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA)
- Rapporteurs : - Monsieur Bourahima BERTE de la SONAGESS
- Monsieur Bouma James NEYA de l'INERA
- Modérateur : Monsieur Alphonse BONOU
- Personne-ressource : Monsieur Tinga RAMDE

Les participants au nombre de 56 ont mené des réflexions sur le thème : « **Sécurité et souveraineté alimentaire et nutritionnelle durable** ».

Après l'installation et la présentation du présidium, Monsieur RAMDE a fait une brève présentation du document introductif aux débats en commission sur la sécurité et souveraineté alimentaire et nutritionnelle durable.

Suite à cette communication les membres de la commission ont posé des questions dont l'essentiel a visé l'enrichissement du document et ont porté sur :

- l'absence d'informations sur la production céréalière ;
- la définition des notions de sécurité alimentaire et de souveraineté alimentaire;
- l'absence des structures telles que la Santé en charge du volet nutritionnel et le CONASUR en charge du volet distribution des aides alimentaires et humanitaires ;
- la nécessité du rehaussement du niveau des stocks nationaux (SNS, SI).

Par ailleurs, au titre des problématiques essentielles à débattre, la commission a jugé nécessaire d'inscrire la sécurité liée aux semences.

Après ces différents échanges et pour rester en conformité avec ses attributions, la commission, en se référant au document de base intitulé « Sécurité et souveraineté alimentaire et nutritionnelle durable », a réexaminé point par point les problématiques essentielles et les recommandations avant de dégager les actions et les mesures nécessaires à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Les nouvelles propositions viennent en complément de celles déjà répertoriées par les techniciens qui ont préparé les documents de base.

Le présent rapport fait la synthèse des conclusions auxquelles les membres de la commission ont abouti. Il passe en revue les problématiques débattues et les réformes proposées par la commission. Enfin, des recommandations ont été formulées pour une meilleure gestion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

1. PROBLEMATIQUES ESSENTIELLES DEBATTUES

Toutes les problématiques apparues dans le document de base ou apportées par la commission ont été tour à tour débattues et les contributions des membres ont été synthétisées à la fin de chaque problématique.

1.1. *De l'amélioration de la filière « produits forestiers non ligneux » (PFNL) pour une meilleure contribution à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.*

Cette problématique a été reformulée par la commission ainsi qu'il suit : « **De la prise en compte de l'apport des « produits forestiers non ligneux » (PFNL) pour une meilleure contribution à la lutte contre la pauvreté, la malnutrition et l'insécurité alimentaire** ».

Deux propositions ont été formulées dans ce cadre :

- l'adoption du document de la Stratégie Nationale de Valorisation et de Promotion des PFNL et de sa diffusion ;
- la prise en compte des PFNL dans le dispositif de veille et du Système d'Information sur les Marchés et l'évaluation de la valeur nutritionnelle de chaque produit.

Au préalable, il faut procéder à l'évaluation des quantités disponibles de ces produits et voir comment les augmenter en raccourcissant le cycle de certains produits par la recherche.

1.2. *De la gestion du stock national de sécurité alimentaire et du stock d'intervention dans un contexte d'appui budgétaire généralisé.*

Le contexte d'appui budgétaire adopté par les partenaires au développement a amené la commission à suggérer :

- d'inclure dans le thème le stock commercial de régulation ;
- de procéder à la relecture du plan national d'organisation et de coordination des secours d'urgence et des réhabilitations ;
- de renforcer la constitution et la gestion des stocks de Sous Produits Agro Industriels (SPAI) et fourragers ;
- d'intégrer les questions relatives à la qualité sanitaire des aliments dans la sécurité alimentaire.

1.3. De l'adéquation entre la gestion des crises alimentaires, l'aide alimentaire et l'intervention de l'Etat dans les marchés des produits agro – alimentaires.

Afin de favoriser cette adéquation à rechercher, la commission a suggéré :

- de renforcer le rôle du dispositif de sécurité alimentaire dans la coordination de l'aide alimentaire pour éviter les interventions non contrôlées ;
- de renforcer la concertation entre acteurs pendant les périodes de crises alimentaires.

1.4. De la mise en place et de la gestion des stocks de sécurité semencière (semences végétales, animales et fourragères, herbes médicinales).

En contribution à cette problématique, la commission a suggéré :

- d'assurer la disponibilité des variétés des semences ;
- d'assurer une synergie d'action entre les acteurs en matière de sécurité semencière ;
- de structurer les filières pour permettre à la recherche de produire les semences de la prébase à la semence certifiée ;
- de disposer de magasins ou d'infrastructures de stockage adéquats et décentralisés pour une conservation à moyen terme des semences.

1.5. De l'adéquation entre les modifications du profil alimentaire national, les potentialités régionales, les priorités de développement et l'affectation des ressources publiques.

Dans ce cadre, la commission a suggéré au terme des échanges :

- de créer une stratégie de spécialisation et augmenter la contribution des ressources publiques au secteur production ;
- d'adopter une stratégie de valorisation des produits du domaine de l'agro alimentaire ;
- d'établir un bilan alimentaire en lieu et place du bilan céréalier ;
- de mettre un accent sur l'élevage et encourager la production fruitière au Grand Ouest.

1.6. Des stratégies pour accroître la production des nouvelles filières porteuses (niébé, sésame, manioc).

Les suggestions de la commission à ce niveau se résument comme suit :

- renforcer les capacités de la recherche et mettre un accent sur la transformation des produits sur place ;
- assurer la mise en place des interprofessions pour développer ces filières ;
- assurer la mise en œuvre des plans d'action de ces filières.

1.7. Du développement du système intensif de certaines filières (bétail, viande, lait, volaille) autour des centres urbains dans le but de réduire de façon significative les coûts d'importation des produits animaux.

Les débats autour de cette problématique ont conduit la commission à suggérer :

- de mettre en place un système de commercialisation du bétail ;
- d'assurer la sécurisation de l'activité de l'élevage dans des zones péri-urbaines ;
- de renforcer les capacités techniques des acteurs du secteur de l'élevage ;
- d'augmenter le financement du secteur de l'élevage de 4 à 10 % ;
- d'inclure les porcs et l'élevage non conventionnel dans les produits dans le volet alimentation ;
- de renforcer le contrôle de la qualité sanitaire des produits animaux.

2. PROPOSITION DE REFORMES

Deux mesures de réformes ont été formulées par la commission. Il s'agit de :

2.1. La Révision du Cadre général de coopération Etat-Partenaires en matière de sécurité alimentaire ;

Cette mesure permettra d'adapter ce document de référence au nouveau contexte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour mieux répondre aux questions d'insécurité alimentaire. Elle est sous la responsabilité du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA) et l'échéance pour la réalisation de cette réforme est fixée au premier semestre 2012.

2.2. La Création d'un stock semencier de sécurité en collaboration avec les institutions de recherche.

Cette mesure vise à éviter la perte des semences obtenues au terme de nombreux efforts financiers et de recherche. L'INERA est la structure responsable de la réalisation de cette réforme et l'échéance dont l'échéance est fixée au premier trimestre 2012.

3. RECOMMANDATIONS

Au terme des travaux de la commission, six recommandations ont été formulées et sont relatives à :

- 3.1.** l'inscription dans la loi de finances de l'Etat et des budgets communaux d'une rubrique « stocks alimentaires et semenciers » ;
- 3.2.** l'affinement des mécanismes de gestion et de coordination de l'aide alimentaire par l'Etat à travers le dispositif de sécurité alimentaire ;
- 3.3.** l'engagement politique plus fort de l'Etat dans la mise en place d'une stratégie durable de production et de diffusion des semences améliorées et l'harmonisation des approches filières au niveau des acteurs ;
- 3.4.** l'érection des filières suivantes en pôle de croissance économique : le riz, le maïs, le niébé, le sésame, le manioc, la patate douce à chair orange ;
- 3.5.** **une forte implication des dépenses publiques à l'émergence des dites filières à travers la mise en place d'un système de financement ad hoc incluant notamment la subvention publique et la création d'un système de crédit au profit des acteurs ;**
- 3.6.** **le renforcement de la collaboration entre les Ministères chargés de l'Agriculture et celui de la Santé pour une meilleure gestion de la sécurité alimentaire et de la nutrition.**

CONCLUSION

Dans l'ensemble les travaux se sont bien déroulés avec une contribution dynamique de tous les membres de la commission. Le présidium a salué la participation active de tous les membres de la commission. Au terme des travaux, les objectifs ont été jugés largement atteints.

Fait à Ouagadougou le 25 novembre 2011

La commission

Liste des participants de la Commission 4

N°	Nom & Prénom(s)	Structure	Téléphone	E-mail
1.	KABORE G. COLLETTE	CPF	76 61 68 01	colettekabore@yahoo.fr
2.	KAFANDO DIEUDONNE	SPONG (CREDO)	70 25 06 83	kafdodo2000@yahoo.fr
3.	OUEDRAOGO DELPHINE	SP/CONACILSS	50 46 99 39	bdelphine@fasonet.bf
4.	COMPAORE EUGENE	DREDD / EST	40 77 01 30	compaore_egn@yahoo.fr
5.	COULIBALY FAUSTIN	CRA / HBS	70 67 63 42	coulnesaan@yahoo.fr
6.	TRAORE B. FRANCOIS	AGRICULTEUR PERSONNE RESSOURCE	70 95 34 45	dadilotbf56@yahoo.fr
7.	BATIONO BONIFACE	CT/MAH	70 24 87 34	tionoli@yahoo.fr
8.	TRAORE SOGOSSI KASSIM	CT / MAH	70 24 10 00	traoreskass@yahoo.fr
9.	OUEDRAOGO SEYDOU	CPF	71 54 31 15	ouedsey22@yahoo.fr
10.	KANTIONO EGUIMA EGNOMO	DEP / MRA	71 68 34 74	kantionoegwladys@yahoo.fr
11.	TAPSOBA MARAK	DGEP	70 99 05 01	tapsomarak@yahoo.fr
12.	ZONGO JEANNE	SP/PAM	70 25 47 84	Mmxkolbe2000@yahoo.fr
13.	GAMPENI PHILIPPE	DRRA EST	70 25 80 33	gamphilippe@yahoo.fr
14.	SALOU DRISSA	DRRA CASCADES	20 91 03 30	saloudri@hotmail.com
15.	OUEDRAOGO IBREIMA	DPAH SENO	40 46 00 27	ibreima-oued@yahoo.fr
16.	SAWADOGO ISSA	DGPSE	70 72 13 63	sawiss2002@yahoo.fr
17.	LOMPO FIMBA JULIEN	PDRD YAKO	40 54 00 95	julienlombo@yahoo.fr
18.	NIKIEMA HENRIETTE	UNION EUROPEENNE	70 94 22 06	nikiemah@gmail.com
19.	TAPSOBA AUGUSTE	DRAH NORD	70 29 13 83	auguste.tapsoba@yahoo.fr
20.	THIOMBIANO JEAN PAUL	CRA EST	70 66 56 60	foldia_thiombiano@yahoo.fr
21.	DELISLE YVES	COOPERATION AUTRICHIENNE	50 36 07 49	yves.delisle@dda.gv.at
22.	SANOU JACOB	INERA	70 28 37 97	jsanou24@yahoo.fr
23.	NEYA BELI	INERA	70 28 31 72	beli.neya@gmail.com
24.	KABORE KARDIATOU	DGRH	70 23 32 82	kaborekardiatou@yahoo.fr
25.	COULIBALY SIA	IFN2 / MEDD	76 60 09 63	coulibaly_se@hotmail.com
26.	ZAN CHARLES ETIENNE	SP/CPSA	70 25 13 52	zancharlesetienne@yahoo.fr
27.	TRAORE T. MAURICE	DRAH BMH	70 26 12 09	
28.	PALM JULES	DRRA CS	70 68 00 24	palmjules@yahoo.fr
29.	TIENDREBEOGO ANDRE	IST / MAH	70 60 74 84	tiendreand@yahoo.fr
30.	THIOMBIANO MICHEL	DRAH SAHEL	70 68 31 14	drahrh_sahel@yahoo.fr
31.	BANAON DRAMANE	DPRA KADIOGO	71 28 78 73	dramane.banaon@gmail.com
32.	TRAORE LASSANA	DREDD HBS	70 27 52 96	traolasna@yahoo.fr
33.	IBRAHIM ABDOUL NASSER	FAO	72 09 09 28	nasserw@yahoo.fr
34.	KABRE AUGUSTIN	PROJET AZAWAK	70 26 80 75	kabraug@fasonet.bf
35.	OUEDRAOGO GASTON GEORGES	APFNL	70 24 84 70	ogastongeorges@yahoo.fr
36.	ZOBRA K. PAULIN	OCADES	70 17 39 40	k.zobra@gmail.com
37.	KINDO BASSIROU	FNGN	70 29 77 89	bachirk@fngn-prgsa.org

N°	Nom & Prénom(s)	Structure	Téléphone	E-mail
38.	OUEDRAOGO CHARLES MATHIAS	DPEDD HOUET	70 26 45 06	ouemathias@yahoo.fr
39.	BENGALI MARIE MADELEINE	DRAH – C.O	70 26 30 84	bengalimade@yahoo.fr
40.	BOUNTOULOUGOU / SOME JOCELYNE	DRRA HBS	70 24 21 70	somejoce@yahoo.fr
41.	NANEMA LUCIEN	CPAVI	70 26 51 38	nslucien@yahoo.fr
42.	DEGUEURCE STEPHANE	PAM	71 66 53 24	stephane.degueurce@wfp.org
43.	NABALOUM ADLAYE	SPONG / APIL	78 96 43 95	baloumnaba@yahoo.fr
44.	COMPAORE BOUREIMA	SE / CNSA	70 27 46 50	Boureimacomp1@yahoo.fr
45.	SIMDE RUFIN	SONAGESS	70 81 62 80	fimderufinm@yahoo.fr
46.	KOAMA T ROBERT	SPONG / ODE	70 25 94 53	ode@fasonet.bf
47.	ZERBO MICHEL	DGPER	76 60 93 84	michel_zerbo@yahoo.fr
48.	SANOU SY ERIC	SE / CNSA	78 89 42 16	syeric_sanou@yahoo.fr
49.	BERTE BOUREHIMA	SONAGESS	70 81 62 83	zerpon_ag@yahoo.fr
50.	RAMDE TINGA	SE CNSA	70 24 63 29	tinga_ramde@yahoo.fr
51.	NEYA BOUMA JAMES	INERA	70 06 16 73	neyajamesa@yahoo.fr
52.	TRAORE-NIGNAN ANDRE MOISE	SE CNSA	70 66 53 53	moisetraore@yahoo.fr
53.	NACOULMA PIERRE	SPONG	70 25 11 43	nacoulmapierre@live.fr
54.	BONOU D. ALPHONSE	PROJET SECURITE ALIMENTAIRE FAO	70 21 01 90	alphonse.bonou@fao.org
55.	YE DOFIHOUGAN	DRAH BMH	70 26 53 58 20 52 02 21	drahmhn@yahoo.fr
56.	OUEDRAOGO BAROU OUMAR	SE CNSA	70 25 40 96	depbarou@yahoo.fr

**DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE
L'HYDRAULIQUE A L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE DES
ETATS GENERAUX DE L'AGRICULTURE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE**

Ouagadougou, le 24 novembre 2011

- ✓ **Excellence, Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;**
- ✓ **Messieurs les Membres du Gouvernement ;**
- ✓ **Excellence Monsieur l'Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union Européenne ;**
- ✓ **Monsieur le Commissaire, Chargé du Développement Economique auprès de l'Union Européenne ;**
- ✓ **Madame la Chargée du Porte Feuille du Burkina auprès du FIDA ;**
- ✓ **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et Inter Africaines ;**
- ✓ **Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires Techniques et Financiers ;**
- ✓ **Mesdames et Messieurs les Représentants des Acteurs du Secteur Rural ;**
- ✓ **Honorables Invités, en vos titres et grades respectifs ;**
- ✓ **Mesdames et Messieurs.**

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

En dépit de votre calendrier très chargé, vous avez tenu à présider personnellement la présente cérémonie.

Je voudrais, au nom des acteurs du monde rural, vous témoigner toute ma gratitude pour votre disponibilité et vos appuis multiformes aux actions du secteur rural.

Aussi, permettez moi, Excellence, de souhaiter la bienvenue à toutes celles et tous ceux qui ont fait le déplacement ce matin pour contribuer aux réflexions sur les états généraux de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

- ✓ **Excellence Monsieur le Premier Ministre,**
- ✓ **Honorables invités,**
- ✓ **Mesdames et Messieurs,**

L'idée d'organiser les Etats Généraux de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (EGASA) est née en décembre 2009.

Depuis lors, les réflexions en vue de la tenue de ces assises ont été engagées entre les Départements en charge du secteur rural et les différents groupes d'acteurs du monde rural.

Ces réflexions, suivies de concertations soutenues entre les acteurs, ont suivi les étapes suivantes :

- Un avant projet de document de base a d'abord été élaboré par une équipe de cadres des trois ministères en charge du secteur rural ;
- Un premier atelier national, coprésidé par les Secrétaires Généraux des départements en charge du secteur rural, tenu le 15 février 2011, a examiné et amendé l'avant projet de document de base et a permis d'obtenir un projet de document de base ;
- Des foras régionaux consacrés à l'examen du projet de document de base ont été organisé du 5 au 14 juin 2011 dans les treize régions du Burkina par des équipes du niveau central. Ces ateliers ont réuni, autour des Gouverneurs de région, les représentants des différents secteurs d'activités du développement rural et ont permis de prendre en compte les préoccupations spécifiques des régions ;
- Un deuxième atelier national, également coprésidé par les Secrétaires Généraux, tenu le 9 août 2011, a examiné le document de base ayant intégré les propositions des régions.
 - ✓ **Excellence Monsieur le Premier Ministre,**
 - ✓ **Honorables invités,**
 - ✓ **Mesdames et Messieurs,**

C'est dire que le document introductif qui sera soumis aux présentes assises a été élaboré suivant un processus participatif ayant impliqué l'ensemble des acteurs concernés.

La préparation du document, tout comme l'organisation de ces états généraux se sont déroulés en synergie d'actions entre les départements du développement rural avec la participation de nos partenaires des organisations professionnelles agricoles, des organisations de la société civile et du secteur privé.

En termes de contenu, le document proposé prend en compte les sous secteurs de la production végétale, de l'élevage, des ressources halieutiques, de la foresterie et de la faune.

Pour chacun de ses sous secteurs, il est abordé les principales caractéristiques, le cadre de politique et de stratégies, les performances et contraintes, les défis et enjeux et le document se termine par une série de propositions, de recommandations, de réformes et de points de discussion à soumettre à la présente assemblée.

- ✓ **Excellence Monsieur le Premier Ministre,**
- ✓ **Honorables invités,**
- ✓ **Mesdames et Messieurs,**

Les présentes assises des états généraux de l'agriculture et de la sécurité alimentaire sont prévus pour réunir près de deux cent cinquante (250) acteurs étatiques et non étatiques provenant de tous les domaines d'activités tant des niveaux central que régional.

Cette diversité des participants est voulue afin de pouvoir recueillir le maximum de points de vue sur la situation et les perspectives du secteur rural.

En effet, tout au long de la réflexion, aussi bien au niveau central que sur le terrain, des propositions pertinentes et diversifiées ont été enregistrées et c'est pourquoi, nous tenons à tirer profit de toutes ces participations en plénière et à travers les travaux en commissions.

Excellence, Monsieur le Premier Ministre,

Comme vous le savez, les présentes assises se tiennent à un moment où la situation alimentaire s'annonce difficile aussi bien pour les hommes que le bétail.

A cet effet, les populations rurales et l'ensemble des acteurs de monde rural me chargent de vous traduire leur reconnaissance pour les mesures et actions déjà prises pour assurer de la disponibilité alimentaire pour tous au Burkina Faso.

Avec l'appui des structures d'encadrement, les acteurs dans leur ensemble s'engagent à accroître les productions vivrières en saison sèche, notamment à travers l'opération Bondofa qui est en cours d'exécution.

Les acteurs vous demandent de transmettre à **Son Excellence Monsieur le Président du Faso** toute leur gratitude pour l'attention dont ils bénéficient.

- ✓ **Excellence Monsieur le Premier Ministre,**
- ✓ **Honorables invités,**
- ✓ **Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais, avant de terminer, solliciter votre compréhension et votre indulgence pour les imperfections qui viendraient à être constatées dans l'organisation de ces assises.

Je vous remercie !

**ALLOCUTION DU REPRESENTANT DES ACTEURS NON ETATIQUES
A L'OUVERTURE DES ETATS GENERAUX DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE (EGASA)
Ouagadougou, 24-26 Novembre 2011**

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Monsieur le

Aujourd'hui est un grand jour pour les décideurs, les acteurs et les accompagnateurs de l'agriculture dans sa diversité et un grand jour même pour les activités peri-agricoles. Aujourd'hui est aussi et surtout un grand jour pour nous, organisations paysannes et pour les organisations de la société civile.

C'est un grand jour parce que, pour la première fois depuis le démantèlement de notre agriculture au début des années 1990, nous instaurons un débat sur celle-ci notre agriculture et son devenir. Cela a manqué au Burkina aussi bien qu'au pays africains qui ont confié leur ventre à l'extérieur pendant longtemps.

Je rends ainsi un hommage au Ministre de l'Agriculture et de l'Hydraulique et à ses techniciens pour avoir eu l'initiative d'organiser non seulement ce débat mais d'avoir associé à cette importante réflexion les structures représentatives du monde rural et de leurs partenaires les OSC.

Si ces états généraux qui sont pour nous le prolongement de la Journée du Paysan, n'existaient pas, il fallait absolument les instaurer. Ils nous donnent l'occasion de nous mirer sur le passé de notre agriculture, pour prendre conscience du présent de la même agriculture et pour envisager avec espérance, une bonne projection de l'agriculture qui est et restera le premier secteur porteur de notre économie.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Ces états généraux doivent être plus que jamais l'occasion pour les acteurs décideurs et les partenaires d'apporter des réponses appropriées aux questions problématiques de notre agriculture. Signalons au passage que ces questions sont vieilles de plus de 50 ans et se trouvent être entre autres les faibles capacités des producteurs, l'éternelle question d'appui conseil des acteurs, la récurrente difficulté d'accès aux intrants, la question pérenne d'accès au crédit agricole adapté, l'épineuse contrainte de la transformation et de la commercialisation de nos produits, et la question non maîtrisable des aléas climatiques.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Les organisations paysannes et les organisations de la société civile au nom desquels je prends la parole en la présente cérémonie connaissent bien ces difficultés. En participant à la présente concertation, nous avons pour ambition d'apporter de nombreuses propositions.

Mais la question ne réside pas dans les solutions. Elle réside d'abord dans les grandes orientations et dans la vision que nous voudrions donner à notre agriculture. Sans donner déjà un ton quelconque, notre agriculture doit être bâtie sur une vision prenant en compte les réalités socio-culturelles de notre pays, une vision qui capitalise les valeurs défendues par la majorité des producteurs agricoles, à savoir, la sécurité alimentaire, la préservation de l'environnement, la sécurisation foncière, le maintien du tissu social burkinabè, la promotion de la ruralité et la lutte contre la pauvreté des ménages vulnérables qui sont malheureusement agricoles.

Elles résident ensuite dans la mise en œuvre diligente et efficace des recommandations et résolutions qui sortiront des présentes assises et nous osons espérer, Excellence Monsieur le Premier Ministre, qu'un dispositif de suivi sera mis en place.

Toute solution à notre avis doit prendre en compte ses dimensions et responsabiliser surtout les acteurs dans la promotion de leur métier. Pourquoi n'exploreront-nous pas l'agriculture familiale qui doit rester la porte d'entrée incontournable à la promotion de l'entreprenariat agricole ?

Excellence Monsieur le Premier Ministre

Mesdames et messieurs

Permettez nous de terminer en reconnaissant et en saluant l'audace des plus hautes autorités de notre pays et particulièrement celle du Ministre de l'Agriculture et de l'Hydraulique qui nous a toujours parlé de son ambition d'organiser les Etats Généraux de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire, ambition muée en réalité dès cet instant.

Que Dieu fasse que cette rencontre porte des fruits au profit des populations burkinabè qui ont commencé à scruter l'horizon face à la campagne agricole déficitaire que nous venons de vivre et sur laquelle un regard attentif est porté par le gouvernement et ses partenaires, et que les conclusions qui en sortiront, soient le reflet de notre agriculture qui est une agriculture familiale.

Je vous remercie.

**ALLOCUTION DU CHEF DE FILE DES PARTENAIRES TECHNIQUES
ET FINANCIERS DU SECTEUR RURALA L'OUVERTURE DES ETATS
GENERAUX DE L'AGRICULTURE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE (EGASA)
Ouagadougou, 24-26 Novembre 2011**

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi d'abord au nom des Partenaires Techniques et Financiers du Secteur du Développement Rural et Sécurité Alimentaire de féliciter le gouvernement pour l'organisation des présents états généraux.

Nous tenons également à féliciter le gouvernement pour le courage et la détermination dans la conduite du processus du Programme National du Secteur Rural (PNSR) dont le document a été présenté aux partenaires du secteur le 3 novembre dernier.

Comme stipulé dans les documents introductifs des présents états généraux, les performances de développement rural et de sécurité alimentaire du Burkina Faso restent limitées par plusieurs contraintes. Parmi ces contraintes on peut citer celles liées aux aléas climatiques, à l'accès équitable à la terre, aux intrants, aux équipements, au financement, à la vulgarisation des technologies et l'encadrement des producteurs, à la gestion des ressources naturelles et la professionnalisation des acteurs. Ces contraintes ont des conséquences directes sur la paupérisation des populations surtout en milieu rural.

Dans un pays où tout semble prioritaire, l'exercice d'identification de mesures de réformes peut s'avérer difficile mais utile afin de pouvoir agir efficacement sur les leviers les plus appropriés qui feront du secteur rural le moteur de la création de richesse et de croissance économique.

Les présents états généraux constituent un cadre idéal pour s'accorder sur un programme de réformes prioritaires aussi bien au niveau sectoriel, financier que budgétaire. Ces réformes devraient mieux orienter l'opérationnalisation du PNSR. Les stratégies de mise en œuvre devront être approfondies pour favoriser un accompagnement effectif des partenaires au développement à travers des programmes d'appui budgétaire global ou sectoriel ou des appuis sectoriels ciblés dans un cadre programmatique cohérent.

A titre d'exemples, le Burkina a aujourd'hui besoin d'un programme audacieux de réformes stratégiques devant favoriser le développement accéléré de l'entrepreneuriat privé agricole porteur de croissance et générateur d'emplois. Le pays a aussi plus que jamais besoin d'une politique cohérente et harmonisée de subvention des intrants permettant de clarifier et d'harmoniser les modalités de subventions et de distribution des intrants agricoles coton et non coton.

Nous espérons que le dialogue national initié à travers ces états généraux permettra de mettre en place les conditions d'une réussite de l'opérationnalisation du PNSR et de contribuer efficacement à l'atteinte des objectifs de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD).

Dans un contexte alimentaire difficile suite à la mauvaise pluviométrie de la dernière campagne avec des conséquences qui vont affecter non seulement les populations locales, les ressources animales et fauniques, mais aussi la croissance du fait de la place du secteur agricole dans l'économie, il est important que les mesures de réformes prioritaires qui seront retenues puissent adresser de manière appropriée les difficultés qui se posent au secteur afin d'améliorer la résilience des acteurs face aux chocs exogènes. L'identification de mécanismes de réponses multisectoriels, diligents, efficaces s'avère donc indispensable.

Pour terminer, nous voudrions vous rassurer que les partenaires techniques et financiers du secteur du développement rural et sécurité alimentaire ne ménageront aucun effort pour accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre des mesures de réformes prioritaires qui seront identifiés.

Plein succès à vos travaux.

Je vous remercie.

DISCOURS D'OUVERTURE
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT

ETAT GENERAUX DE L'AGRICULTURE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE
Ouagadougou, le 24 novembre 2011

- **Mesdames et Messieurs les chefs des missions diplomatiques ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales et interafricaines ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des ONG et Associations de développement ;**
- **Mesdames et Messieurs des organisations professionnelles du secteur rural ;**
- **Honorables invités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Je voudrais me réjouir de la tenue des présents états généraux de l'Agriculture, secteur de base de l'économie burkinabé. Il est aujourd'hui plus que urgent de reconceptualiser les différentes stratégies de développement agricole pour enfin arrêter d'entretenir le paradoxe d'une agriculture qui occupe 85% de la population active et ne produit des ressources à peine suffisantes pour nourrir les Burkinabé et encore ne procure des revenus à peine nécessaires pour assurer une véritable souveraineté alimentaire.

Il faut le relever avec force, le secteur agricole a toujours constitué la première priorité de nos plans et stratégies nationaux de développement. Par voie de conséquence, il a bénéficié d'importantes ressources financières. Depuis 1991, à la faveur des programmes d'ajustement structurel d'importantes réformes y ont été introduites pour permettre aux acteurs organisés de prendre en main leur destin de développement et au secteur privé de s'impliquer davantage selon ses avantages comparatifs.

Malgré ces efforts, nous sommes encore interpellés sur les constats suivants :

- l'agriculture et l'élevage extensifs sont les modes les plus prédominants caractérisés par de faibles productivités ;
- la liaison avec le marché demeure timide faute d'organisation et de système d'information appropriés. Les prix et revenus agricoles sont faibles et la pauvreté est atterrante en milieu rural ;
- l'accès aux intrants, équipements, machinismes agricoles demeure limité ;
- les organisations professionnelles du secteur souffrent d'un réel déficit de capacité et les besoins d'encadrement des producteurs insuffisamment couverts.

Alors, Mesdames et Messieurs, nos efforts de développement seront vains si le monde rural reste à la traîne. Nous ne pourrions pas faire reculer le seuil de pauvreté dans notre pays si l'on n'accroît pas le niveau de vie dans le monde rural. Comment accroître ce niveau de vie si nos braves paysans s'adonnent toujours en ce 21^{ème} siècle à une agriculture de subsistance majoritairement basée sur des moyens de productions obsolètes. Comment garantir la sécurité alimentaire, si 90% des semences utilisées ne sont pas améliorées ?

Comment garantir cette sécurité alimentaire si nos agriculteurs n'apportent aucun enrichissement organique à leurs terres ? Comment mettre nos populations à l'abri des caprices pluviométriques si nous n'avons pas la maîtrise et l'utilisation rationnelle de l'eau pour développer l'agriculture aussi bien en saison pluvieuse qu'en saison sèche ? Comment améliorer notre agriculture si nous ne développons les cultures de contre saison, partout dans le pays et si l'on ne comprend pas que l'agriculture moderne rythme aussi avec formation professionnelle.

Autant de questions illustrent les défis qui se posent encore aujourd'hui au développement du secteur rural.

- **Mesdames et Messieurs,**
- **Honorables invités,**

Notre agriculture dispose toutefois d'un capital de mérite :

- les producteurs et éleveurs burkinabé, malgré l'adversité de la nature, font preuve d'un courage exceptionnel ;
- ils croient à l'agriculture et à l'élevage comme activités émancipatrices susceptibles de les sortir de la pauvreté extrême. Ils en donnent la preuve à chaque édition de la journée nationale du paysan sous le haut patronage du Président du Faso, en prenant des engagements fermes d'accroissement de la production et de réalisation de fosses fumières ;
- ils sont persuadés qu'ils peuvent apporter des transformations substantielles au niveau des différents systèmes productifs ;
- enfin, ils font preuve d'une grande disponibilité, ils sont réceptifs aux transformations et attendent d'être accompagnés judicieusement.

En tout état de cause, par rapport à ce secteur, la conviction du Président du Faso telle que reflétée dans son programme politique « **Bâtir, Ensemble un Burkina Emergent** » est suffisamment claire. Il s'agit de faire de l'agriculture et de l'élevage, les secteurs tremplin du développement durable par :

- la transformation des systèmes de production agricole ;
- la généralisation de l'utilisation d'équipements performants ;
- la maîtrise de l'eau ;
- le développement des ressources animales et halieutiques.

C'est bien dans cette perspective que dans ma déclaration de politique générale prononcée devant la représentation nationale le 20 octobre 2011, je prenais entre autres engagements de :

- promouvoir une agriculture plus intensive en mettant l'accent sur l'utilisation des intrants et des semences améliorées ;

- moderniser les exploitations en favorisant l'introduction rationnelle du machinisme agricole ;
- créer un environnement qui favorise l'émergence d'un entrepreneuriat agricole, technologique et véritablement connecté au marché ;
- accroître la productivité et les productions animales sur une base durable, à travers des investissements structurants dans les domaines de l'alimentation, de la génétique et de la santé animale ;
- etc.
- **Mesdames et Messieurs,**
- **Honorables invités,**

Je voudrais vous dire combien j'apprécie la pertinence du thème retenu autour duquel vous comptez organiser vos réflexions : « **Actions et mesures de réformes nécessaires dans le secteur rural pour la croissance économique et la réalisation d'une sécurité alimentaire durables au Burkina Faso** ».

C'est vrai qu'il vous souviendra qu'au cours de la revue qui a regroupé les principaux acteurs du secteur rural tenue les 15 et 16 juillet 2010, un net consensus s'est dégagé autour des grandes orientations du Programme National du Secteur Rural (PNSR) en parfaite cohérence avec la SCADD. Le Programme National du Secteur Rural demeure le véritable bras ouvrier de la concrétisation de nos engagements à différents niveaux. Toutefois, les présentes assises me semblent pour vous une occasion opportune pour raffermir vos analyses situationnelles et suggérer ou consolider des mesures à même de renforcer l'efficacité du secteur rural.

Dans tous les cas, mes attentes sont toutes simples et de quatre ordres :

- comment améliorer et renforcer le leadership de l'Etat dans le secteur ;
- comment renforcer le partenariat entre l'Etat et les différents acteurs ;
- comment accroître la responsabilité et la participation de ces acteurs ;
- comment assurer l'efficacité des différentes interventions et leur durabilité dans le secteur.
- **Mesdames et Messieurs,**
- **Honorables invités,**

Je voudrais saisir l'occasion que m'offrent ces assises, pour déplorer à nouveau et avec véhémence les différents incidents enregistrés au cours de la campagne qui s'achève, sur la culture du coton.

En son temps le Gouvernement a diligemment pris les mesures qui s'imposaient. Le coton demeure encore pour notre économie un produit stratégique parce qu'il contribue ensemble avec ses externalités, à près de 25% à la valeur ajoutée globale. Aussi, le Gouvernement ne ménagera aucun effort pour protéger les producteurs de coton qui voient dans cette spéculation, leur principale source de revenus. Je reste, comme je l'indiquais déjà dans ma déclaration de politique générale, sur ma décision d'organiser une rencontre de concertation spécifique avec tous les acteurs de la filière.

Les présentes assises se tiennent à un moment où nos braves producteurs connaissent une fin de campagne agricole difficile suite à une pluviométrie fortement capricieuse. A cet effet, le Gouvernement a déjà engagé des actions pour atténuer les effets de ce déficit alimentaire particulièrement prononcé dans plusieurs régions de notre pays. La stratégie que nous avons mise en place devrait nous permettre de résorber la crise alimentaire qui se profile dans les régions concernées. Un adage machiavélique dit que le « Malheur des uns fait le bonheur des autres ». Nous mettons en garde contre les spéculateurs qui voudraient profiter de cette situation pour provoquer un renchérissement ou une pénurie sur les produits céréaliers. La paix sociale profitable à toute la communauté exige un minimum de solidarité et de patriotisme en pareille situation.

Toutefois, cette fin de saison difficile, vient nous interpeller et nous conforter dans notre démarche résolue vers la détermination et la mise en œuvre d'une nouvelle vision de l'agriculture burkinabé à l'horizon 2015. Le Président du Faso l'a souligné à plusieurs, nous sommes en mesure de faire des bonds qualitatifs dans le développement du monde rural si chaque acteur joue pleinement son rôle et fait preuve d'une plus grande ambition. Dans son sens, le chef de l'Etat me charge d'adresser ses encouragements au monde rural, sa solidarité avec tous les paysans qui ont connu une mauvaise production agricole. Par ailleurs, il prône également ses encouragements à tous les participants aux Etats généraux de l'Agriculture et de la sécurité alimentaire.

- Mesdames et Messieurs les participants,

Pour ma part, je souhaite que vos travaux se déroulent dans la sérénité mais dans une totale liberté d'expression. Il faut en finir avec la langue de bois et aborder les choses telles que chacun les vit au quotidien. Nos paysans et nos éleveurs sont des pragmatiques et attendent donc des résultats concrets et non des théories. C'est dire que j'attends que ressortent de vos travaux, un diagnostic sans complaisance et surtout des propositions d'actions et de mesures de réformes nécessaires pour provoquer dans les années à venir une véritable révolution dans le développement rural. Je crois en votre capacité d'innovation et la force de votre intelligence pour aider le gouvernement à redéfinir une vision nouvelle pour notre secteur rural.

Vous devriez également proposer un calendrier clair de mise en œuvre des recommandations et principales propositions de vos travaux avec des mécanismes ou des modalités de suivi et d'évaluation. Aussi je vous invite à mettre en place un comité de suivi de ces travaux qui accompagnera le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage dans la mise en œuvre des conclusions majeures de ces Etats généraux qui doivent faire date dans l'histoire de nos politiques de développement.

Terminant mon propos, je tiens à féliciter le comité d'organisation pour son professionnalisme et à adresser mes sincères remerciements à tous ceux et à toutes celles qui ont apporté leurs contributions depuis les foras régionaux pour donner tout l'éclat à la présente journée.

J'exprime ma profonde gratitude aux partenaires au développement pour leurs appuis constants au développement rural au Burkina Faso.

Tout en souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare au nom de Son Excellence Monsieur le Président du Faso, ouverts les travaux des Etats Généraux de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire.

Je vous remercie.

**DISCOURS DE CLOTURE
DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'HYDRAULIQUE
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE CLOTURE
DES ETATS GENERAUX DE L'AGRICULTURE ET DE LA SECURITE
ALIMENTAIRE**

Ouagadougou, le 26 novembre 2011

- ✓ **Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires Techniques et Financiers ;**
- ✓ **Mesdames et Messieurs les Représentants des Acteurs du Secteur Rural ;**
- ✓ **Chers participants aux présents états généraux ;**
- ✓ **Mesdames et Messieurs.**

Après la journée nationale du paysan, les Etats généraux de l'agriculture et de la sécurité alimentaire figurent au titre des grandes concertations sur l'avenir du secteur rural. Et, les présentes assises me semblent être les plus importantes depuis 50 ans d'élaboration et de mise en œuvre des politiques de développement rural et de la sécurité alimentaire.

- ✓ **Honorables invités,**
- ✓ **Chers participants,**
- ✓ **Mesdames et Messieurs,**

Aux termes de ces trois jours de travail que j'ai suivi personnellement avec beaucoup d'attention, j'ai écouté attentivement la lecture du rapport général et je me réjouis de vos efforts de réflexion qui ont abouti à des propositions de réforme dont le secteur rural en a réellement besoin pour l'amélioration de ses performances.

Ces réformes nous permettront sans nul doute de mieux aborder l'avenir du secteur dans le sens, notamment, de :

1. Mieux exploiter les ressources naturelles tout en les préservant ;
2. Générer des technologies appropriées tout en veillant à leur valorisation ;
3. Apporter des solutions durables à l'épineuse question du financement et de l'accès aux marchés des intrants et produits agricoles ;
4. Rendre le cadre juridique plus favorable à une meilleure conduite des activités dans le secteur rural ;
5. Assurer une meilleure gestion des questions de sécurité alimentaire.

Dans ce cadre, je reste convaincu que vos propositions permettront une intensification des productions agro-sylvo-pastorales, halieutiques et fauniques à travers l'utilisation plus accrue des intrants et des équipements, le développement de l'entreprenariat agricole et la connexion du secteur aux marchés, le renforcement du cadre institutionnel des acteurs à tous les niveaux.

Je constate ainsi que votre vision du secteur rural cadre avec le Programme National du Secteur Rural (PNSR) qui s'inscrit dans l'optique de faire du secteur rural d'ici

l'horizon 2015, un secteur moderne, professionnel, compétitif, assurant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, respectueux de l'environnement et autour duquel s'organise une véritable industrie de transformation.

Je reste convaincu que les propositions faites contribueront effectivement à la mise en œuvre du PNSR qui doit atteindre le niveau de croissance fixé par la SCADD.

Ces propositions annoncent de bonnes perspectives pour relever le défi du secteur rural qui est d'assurer la croissance économique, la sécurité alimentaire durable et la préservation de l'environnement dans un contexte de changement climatique.

- ✓ **Honorables invités,**
- ✓ **Mesdames et Messieurs les participants,**

Les réformes et les recommandations formulées retiennent ainsi mon attention et je voudrais vous rassurer, conformément aux souhaits de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, qu'une suite sera donnée au plan d'actions de mise en œuvre et de suivi des mesures proposées.

Au regard des importants résultats auxquels vous êtes parvenus, je félicite l'ensemble des participants pour leur engagement et leur contribution.

Je tiens particulièrement à féliciter les acteurs non étatiques pour leur franche participation aux échanges.

Qu'il me plaise également de remercier nos partenaires au développement pour leur participation effective aux débats et pour leur disponibilité à nous accompagner dans la mise en œuvre des réformes, comme suite à leur engagement annoncé par leur chef de file à l'occasion de l'ouverture de ces assises.

Mes félicitations vont également à l'endroit du comité d'organisation et à tous ceux qui ont apporté leur concours au succès de ces assises.

- ✓ **Honorables invités,**
- ✓ **Mesdames et Messieurs les participants,**

En souhaitant que le dialogue inclusif entamé entre les acteurs du secteur rural pour le succès de nos programmes de développement agricole et de sécurité alimentaire se poursuive aux niveaux de vos différents cadres de concertation, je déclare closes, au nom de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, les assises nationales des états généraux de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

Je souhaite à toutes et à tous un bon retour dans vos foyers et postes de travail respectifs.

Je vous remercie !